



## SOLIMA

---

Schéma d'orientation et de développement des musiques actuelles

Octobre 2023 > Juin 2024

CHERBOURG-EN-COTENTIN

maquette!

# SOMMAIRE

---

## 1. CONTEXTE

1.1.	Les musiques actuelles	3
1.2.	Le territoire du Cotentin	5
1.3.	La commande « Solima »	8
1.4.	Présentation du prestataire	10

## 2. CADRE

2.1.	Méthodologie	11
2.2.	Comités	13
2.3.	Déroulé	15
2.4.	Communication autour du projet	16

## 3. COMPARAISON TERRITORIALE<sup>17</sup>

## 4. WORLD CAFÉ

4.1.	Concept	25
4.2.	Productions	25
4.3.	Convergences	31

## 5. CONSTATS

5.1.	Entretiens	32
5.2.	Singularités sensibles	40
5.3.	Lieux	41
5.4.	Chronologie et cartographie émotionnelles	45
5.5.	Constats thématiques	48

## 6. ATELIERS PARTICIPATIFS

6.1.	Atelier 1	62
6.2.	Ateliers 2 et 3	64

## 7. PRÉCONISATIONS

7.1.	Poursuivre et pérenniser le processus de concertation.....	67
7.2.	Sécuriser les emplois et assurer un soutien économique ciblé	68
7.3.	Repenser la destination des bâtiments existants	69
7.4.	Ressources sectorielles et compétences	72
7.5.	Communication et visibilité	73
7.6.	Récapitulatif des préconisations	74
7.7.	Récapitulatif des moyens financiers	75



# 1. LE CONTEXTE

## 1.1. Les musiques actuelles

---

L'appellation « musiques actuelles » est utilisée par les institutions publiques et les professionnels pour désigner un secteur de la culture recouvrant aussi bien le rock que le jazz, les musiques électroniques, les musiques traditionnelles, la chanson, le rap ou les musiques du monde. En bref, tout ce qui ne relève pas des musiques académiques classique et lyrique, mais plutôt des musiques populaires.

Cette appellation a été arrêtée à la suite du rapport de la Commission nationale des musiques actuelles en 1998, à la demande de la ministre de l'époque, Catherine Trautmann. Elle est principalement utilisée dans le langage institutionnel ou « technocratique », comme le signale l'inspection générale de l'administration des affaires culturelles dans un rapport, en juin 2006, sur ces musiques qui n'auraient d'actuelles que le fait d'avoir « été longtemps négligées par les pouvoirs publics, et par conséquent abandonnées aux seules lois du marché. [...] Elles reçoivent un traitement administratif commun, différencié de celui que reçoivent les musiques protégées depuis longtemps par le Prince ou par la République ».

C'est ainsi que le sociologue Gérôme Guibert résume l'usage de l'appellation : « Bien qu'employée couramment de nos jours, l'expression "musiques actuelles" continue de provoquer débats et polémiques dans le milieu de la musique, notamment parce qu'elle n'est pas intégrée au vocabulaire de toute une partie de la filière. Ni l'industrie du disque ni les scènes fondées sur divers styles musicaux ne l'utilisent. On pourra toujours chercher un rayon "musiques actuelles" dans un magasin de disques ou sur un site de téléchargement en ligne... On parle en fait de musiques actuelles lorsque les collectivités territoriales ou l'État sont investis par des subventions ou des politiques d'intervention (aide à la création ou à la diffusion, formation/accompagnement, locaux de répétition). » (Gérôme Guibert, « Les musiques actuelles, une culture commune en voie de reconnaissance », in *Les Musiques actuelles, Les guides de l'ORCCA*, 2009.)

Les musiques actuelles comprennent donc une grande diversité de genres catégorisées sous un même vocable : musiques électroniques, pop, rock, reggae, rap, jazz, chanson, etc. Les musiques actuelles, au sens où nous l'entendons ici, s'étendent donc au-delà des seules musiques amplifiées. Ces styles musicaux ont plusieurs singularités notables : elles sont très récentes parmi les pratiques artistiques même si le terme d'« actuelles » les fige dans une dénomination quelque peu datée. Les musiques actuelles reposent le plus souvent sur une pratique collective, fédératrice. Elles sont traversées depuis l'origine par un esprit rock, souvent contestataire et subversif à l'égard des pratiques dites bourgeoises.

Les lieux de diffusion de "musiques actuelles" ont développé une expérience centrée sur la convivialité (présence d'un bar), avec une grande liberté donnée à la mobilité des publics et des corps (qui ne sont pas contraints à s'asseoir où à rester silencieux).

Ces projets sont incarnés par des équipes qui ont un lien interpersonnel fort à leurs publics, qu'ils connaissent et cherchent volontiers à rencontrer. Là où dans d'autres secteurs, les équipes se maintiennent volontairement plus éloignées.

Les « musiques actuelles » définissent un secteur qui va des acteurs associatifs à des lieux de diffusion subventionnés jusqu'à des industries culturelles privées (éditeurs, labels). C'est la complémentarité de ces acteurs qui fait la richesse de l'écosystème et qui explique la variété des aides et des dispositifs qui s'y déploient.

**Les musiques actuelles occupent une place majeure dans la consommation culturelle des français**

Si l'on se réfère au « baromètre des usages de la musique en France » tel que récolté par Ipsos pour le CNM, la musique occupe une place importante ou très importante dans la vie de 73% des français et ce chiffre monte à 89% pour les moins de 25 ans et à 84% pour la tranche des 25 à 35 ans. Cette différence générationnelle se retrouve également dans la pratique musicale puisque 19% des français déclarent pratiquer un instrument et 29% pratiquent le chant, mais ces chiffres passent respectivement à 30% et à 37% pour les 15-25 ans. Cela signifie que pour cette classe d'âge, plus d'un sur trois pratique la musique, soit le chant soit un instrument. Les français de 15 à 59 ans écoutent plus de 2 heures par jour de musiques en moyenne et les 3 genres les plus écoutés sont l'électro, le métal et le rap.

De manière générale, quels que soient les événements musicaux, les 15-35 ans en sont beaucoup plus consommateurs que leurs aînés. Parmi les 94% de français qui écoutent de la musique, 1 sur 2 a assisté à un concert, 1 sur 3 à un festival et 29% d'entre eux a assisté à un concert dans un bar ou une discothèque durant les 12 derniers mois.

Selon l'enquête Crédoc du Ministère de la Culture, le concert est la première sortie culturelle parmi toutes les propositions de spectacles vivants avec 37% des répondants qui déclarent avoir assisté à un concert durant les 12 derniers mois en 2022, devant le théâtre (23%) et loin devant la danse (12%) et le cirque (12%).

L'économie de la musique enregistrée est en légère hausse de 4,2%, avec une part beaucoup plus importante de la diffusion numérique mais une stabilisation de la diffusion physique. Cela permet de rappeler l'importance de l'industrie culturelle et de l'économie des labels, des éditeurs, des producteurs phonographiques, des studios d'enregistrement dans le champ des musiques actuelles.

## 1.2. Le territoire du Cotentin

---



Surnommée la Presqu'île Normande, le Cotentin est une terre qui mêle 220 km de côtes à un paysage de bocage. Ce territoire s'étend sur 1 439 km<sup>2</sup> de superficie. Traditionnellement marqué par la culture de la mer et l'agriculture, il bénéficie économiquement de la présence de grands donneurs d'ordres sur son territoire.

La richesse de ses paysages, sa qualité de vie ou sa proximité géographique avec l'Irlande et l'Angleterre font aussi du Cotentin un territoire touristique reconnu.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, ce vaste territoire s'est unifié : les anciennes Communautés de Communes du Coeur du Cotentin, de la Région de Montebourg, de la Vallée de l'Ouve, de la Côte des Isles, des Pieux, de Douve et Divette, de La Saire, de Saint-Pierre-Eglise et du Val de Saire et les deux communes nouvelles, que sont Cherbourg-en-Cotentin et La Hague ont alors fusionné pour former une seule entité institutionnelle : la Communauté d'agglomération du Cotentin.

L'agglomération du Cotentin est ainsi devenue la 3<sup>ème</sup> plus vaste collectivité de France grâce à ses 129 communes membres et la 4<sup>ème</sup> agglomération de Normandie grâce à ses 185 000 habitants. \*

- Descriptif rédigé à partir du site : <https://www.lecotentin.fr/laglo-du-cotentin>

## DÉMOGRAPHIE

“Le territoire de Cherbourg-en-Cotentin s’inscrit dans une trajectoire de baisse démographique depuis le début des années 90. En 2019, la population est passée sous le seuil de 1968 avec 78549 habitants. Cette trajectoire peut sembler paradoxale au regard de l’attractivité économique de la zone d’emploi mais elle s’inscrit en réalité dans des tendances démographiques qui ne peuvent s’infléchir qu’à très long terme. Dans le cas de Cherbourg-en-Cotentin, la bonne santé de l’économie se traduit par une situation de plein emploi et des emplois non-pourvus susceptibles d’attirer de nouveaux habitants. Le dérèglement climatique en fait également un territoire refuge potentiel”.\*

Dans le document présentant le profil démographique et sociologique de Cherbourg-en-Cotentin, figure une mention importante concernant les jeunes (adolescents ou jeunes actifs) : “L’offre culturelle, sportive et de loisirs adaptée et accessible à tous demeure essentielle pour les jeunes. Dès l’adolescence, cette politique constitue par ricochet un puissant levier de lien social et de prévention.”\*

6456 jeunes de 18 à 24 ans ont été recensés en 2022 sur la ville de Cherbourg-en-Cotentin, ce qui marque une baisse de 10% entre 2013 et 2019. Cette population représente 8% environ de la population.

“La poursuite des études et l’entrée dans l’emploi expliquent la plus grande partie des déménagements et mobilités géographiques des jeunes majeurs. Dans ces conditions, et même si les pôles urbains restent, d’une manière générale, très attractifs pour les jeunes, les territoires constituant des pôles étudiants le sont encore davantage. Une proportion importante de jeunes arrive ainsi d’autres départements ou régions, dynamisant et orientant souvent du même coup le développement culturel local.”\*

\*Mentions issues du document « Portrait social – Cherbourg en Cotentin / Octobre 2022 / Agence Compas. »

## TOURISME

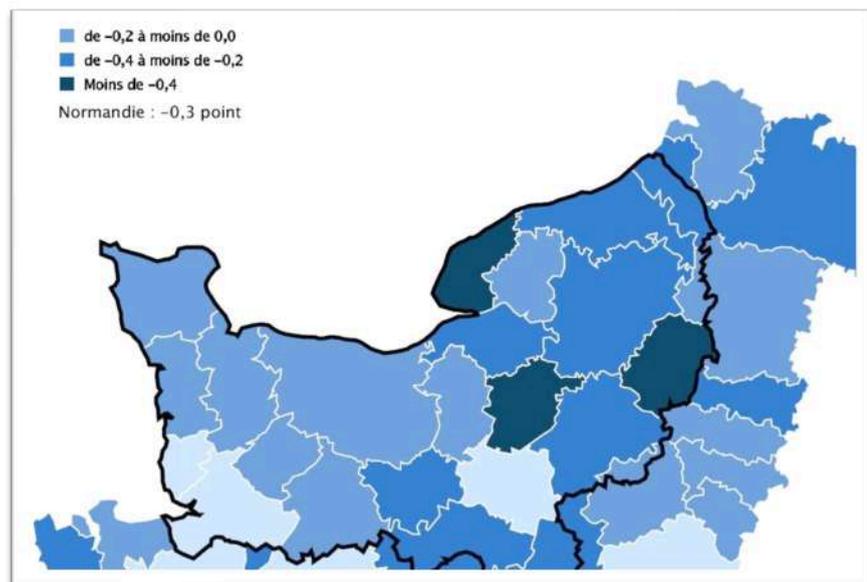
Le Cotentin se situe face à l’Angleterre, et offre des trajets réguliers avec l’Irlande - territoires dont le bouillonnement musical et culturel n’est plus à démontrer. Ce territoire côtier nourrit la perception insulaire mais façonne aussi les imaginaires.

Le site classé à l’UNESCO des Tours Vauban, la Cité de la Mer, la proximité des îles anglo-normandes, les plages du débarquement, l’épopée transatlantique (avec l’escale du Titanic en fait saillant), la beauté des plages forment les principaux atouts touristiques du territoire.



## ÉCONOMIE

D'un point de vue économique, le territoire connaît une situation de quasi plein emploi.



Source : INSEE

Avec un taux de 5 % au 2<sup>e</sup> trimestre 2023, la Manche « se maintient au 4<sup>e</sup> rang national des départements français présentant le plus faible taux de chômage ».

Par ailleurs, “en novembre 2018, le Cotentin a été labellisé « Territoire d’industrie » : une distinction qui reconnaît et accompagne la dimension territoriale forte de la politique industrielle locale. Le Cotentin est un des berceaux de l’industrie nucléaire mais aussi des énergies renouvelables, avec la production des plus grandes pales d’éoliennes au monde par l’usine LM Wind Power. Outre la présence de grands donneurs d’ordres industriels comme EDF, Orano ou Naval Group, le Cotentin possède également un important vivier d’entreprises sous-traitantes. C’est dans ce contexte que l’agglomération du Cotentin s’est créée en 2017 en regroupant 132 communes, dont Cherbourg- en-Cotentin (80 000 habitants), premier pôle urbain du département.” \*

\* Source : <https://developpement.lecotentin.fr/la-carte-didentite>



### 1.3. La commande publique

---

Ce diagnostic est porté par la Ville de Cherbourg-en-Cotentin, en collaboration avec ses partenaires du Circuit, les villes de La Hague et les Pieux. Ces trois villes font le constat que le secteur d'un besoin d'évolution des musiques actuelles au sein des politiques culturelles du Cotentin.

Une étude avait déjà été réalisée en 2011, commandée par Cherbourg-Octeville.

Les préconisations présentées à l'époque étaient les suivantes :

- renforcer la diffusion des musiques actuelles sur le territoire du Cotentin, en augmentant et diversifiant l'offre
- valoriser les pratiques amateurs
- mettre en place une communication globale
- Favoriser l'entrepreneuriat du spectacle associatif, et l'interconnaissance des acteurs
- organiser un événement commun
- offrir de nouvelles opportunités de répétition et d'accompagnement des artistes
- proposer une offre de formation

Entretiens, le panorama des communes a beaucoup évolué, notamment avec le regroupement en intercommunalités et la création de l'agglomération du Cotentin en 2016.

La création du Circuit, entente sans personnalité morale de 7 communes en 2011, a permis d'organiser l'offre de diffusion musicale dans les structures publiques. Le Circuit est désormais porté par les 3 communes commanditaires du diagnostic. Force est de constater que malgré les nombreux bénéfices résultant de cette collaboration, le Circuit n'a pas permis à lui seul de répondre aux préconisations proposées à l'époque de la première étude.

Aujourd'hui, les commanditaires partagent les constats suivants :

- le secteur des musiques actuelles est « le parent pauvre » des politiques culturelles du Cotentin
- la crise économique incite à revoir les pratiques et mieux travailler ensemble
- besoin de coopérer sur le territoire pour pouvoir développer les musiques actuelles
- Le Circuit sous sa forme juridique actuelle (entente intercommunale entre La Hague, Les Pieux et Cherbourg-en-Cotentin) doit être interrogé
- une politique de musiques actuelles ne consiste pas uniquement à programmer des artistes. Accompagner les groupes locaux et structurer la filière sont des enjeux stratégiques de développement à long terme.
- il manque des studios de répétition sur le territoire



C'est sur ces observations que s'appuie la mission de réalisation d'un état des lieux pour :

- identifier et recenser l'ensemble des acteurs des musiques actuelles et des équipements existants
- mettre en place et animer des concertations avec les acteurs publics et privés
- dégager des problématiques partagées et/ou structurantes pour la filière
- être force de proposition pour communiquer sur la démarche de diagnostic
- organiser des groupes de travail, des rencontres autour des problématiques partagées
- faire des propositions d'amélioration d'organisation de la filière sur le Cotentin
- sensibiliser les acteurs, les élus, la population aux atouts et lacunes de la filière.

La commande précise que le diagnostic se déroule entre novembre 2023 et l'été 2024. Elle doit s'inspirer de la méthode Solima, démarche de concertation et de co-construction spécifique aux musiques actuelles

## SOLIMA

Le Schéma d'orientation et de développement des musiques actuelles est né en 2010. Il découle de la dynamique de co-construction initiée par les professionnels des musiques actuelles et les collectivités territoriales en collaboration avec l'État. C'est donc une méthode d'échange et de co-construction entre acteurs des Musiques Actuelles et pouvoirs publics propre à un territoire donné. Chaque Solima est unique en ce sens qu'il est intrinsèquement lié aux enjeux et questionnements d'un territoire singulier. Il questionne des espaces administratifs mais également des espaces de vie, des bassins de population, faisant fi dans ce cas des « frontières » territoriales.

Il fait appel à des principes d'actions impliquants, mettant en avant l'intelligence collective, l'horizontalité des échanges, l'écoute entre participants, la recherche de synergies entre différentes visions, dans une logique de structuration et d'intérêt général. Le Solima est appelé à interroger l'ensemble de la filière en fonction des nécessités locales : de la diffusion à la création, en passant par l'enseignement artistique, les médiations avec les différents publics, les pratiques amateurs ou encore l'insertion professionnelle. Encore une fois, chaque territoire fait ressortir des enjeux locaux qui lui sont propres, et qui sont le fruit d'un diagnostic partagé.

En faisant le choix d'une méthode Solima, le Cotentin affirme sa volonté d'observer pour ensuite structurer et renforcer tout le secteur des musiques actuelles, à travers une politique publique qui aura été co-construite entre pairs. Les résultats attendus : un état des lieux du territoire, des préconisations co-construites avec les acteurs du secteur, pour repenser sa politique en faveur des musiques actuelles. L'impact espéré: chaque partenaires est co-acteur pour impulser l'évolution, selon des enjeux complémentaires.



## 1.4. Le prestataire : Mazette, agence d'ingénierie culturelle

---

Après 8 ans de joyeuse collaboration au sein d'une structure de diffusion culturelle (Paloma, scène de musiques actuelles de Nîmes métropole) en tant que cheffes de pôle, Céline Rousseau et Clotilde Bernier ont souhaité continuer leurs parcours professionnels ensemble, pour allier leurs compétences. Mazette, créée en 2019, est aujourd'hui une agence de services aux entreprises.

Mazette développe trois types d'interventions, qui font sens les unes avec les autres :

- l'organisation événementielle : amener du sens et de la joie lors d'événements d'entreprises, avec des propositions mêlant spectacle vivant et RSE (responsabilité sociétale des entreprises)
- la formation : ingénierie, prestations de formation occasionnelle, certification qualiopi ...
- l'accompagnement stratégique des entreprises culturelles, à travers divers dispositifs : audits, DLA (dispositif local d'accompagnement), accompagnements stratégiques, études ...

Mazette s'adresse autant aux entreprises tous secteurs, qu'aux collectivités territoriales, aux structures culturelles ou aux artistes :

- des festivals : Cabaret vert, Villes des musiques du monde, Rock en Seine ...
- des réseaux professionnels : la Fédélima, Octopus (fédé Occitanie), Leader Nîmes, Pam (fédé Sud), Club de la presse du Gard ...
- des lieux de diffusion artistique : Ateliers Médicis, Antipode, Confort moderne, Paloma, Stereolux, EPCC Pont du Gard ...
- des organismes de formation : CNM (Centre national de la musique), Conservatoire de Lyon, Fastlane, Iscom, Collectif RPM ...
- des collectivités territoriales

Engagée dans plusieurs réseaux professionnels, du local au national, et intervenant partout en France (Paris, Avignon, Castres, Besançon, Toulouse, Cannes, Angoulême, Annecy en 2022-23), Mazette a plus spécifiquement un regard à 360° sur les enjeux et problématiques du secteur des musiques actuelles.

Les valeurs de Mazette : curiosité, qualité, écologie, partage, esprit rock et parité. Les atouts de Mazette pour cette étude :

- une grande connaissance du secteur des musiques actuelles
- une neutralité bienveillante dans son approche des territoires
- des intervenantes appréciées pour leur pertinence, bienveillance, dynamisme et leur engagement dans chaque mission acceptée
- des expériences professionnelles de l'équipe d'animation dans tous types de structures (établissements publics, associations et entreprises privées, coopératives) et dans toutes sortes



d'activités (lieux de diffusion et festivals, fonds de dotation, labels, structures d'accompagnement, organismes de formation, tiers-lieux ...



## 2. LE CADRE

### 2.1. La méthodologie

---

Pour cette mission, Mazette s'appuie sur la méthode Solima présentée ci-avant.

#### PHASE 1 : OBSERVER

Le recueil des informations s'appuie sur des rapports préexistants fournis par le commanditaire, des données socio-géographiques plus générales. L'observation se fait de la manière la plus objective et distanciée possible, sans parti-pris ni à priori.

L'état des lieux tient aussi compte des remontées d'une diversité d'acteurs interrogés lors d'entretiens collectifs ou individuels semi-directifs en écoute active. Le panel d'interviewés est composé des personnes recommandées dans un premier temps, mais aussi tous les acteurs connexes (publics et privés), dont une partie de l'activité peut avoir une résonance avec les musiques actuelles (service culture de l'État et des collectivités locales, services acteurs du tourisme ou de l'économie, etc...). Mazette fait le choix d'anonymiser les données retranscrites dans l'état des lieux.

La grille d'entretien est réalisée conjointement avec les commanditaires au lancement de l'étude. Le choix est fait de poser trois questions ouvertes, pour laisser le plus libre possible la parole aux personnes interrogées :

- 1- Quel·le est votre structure / votre groupe : les valeurs, les missions, sa politique et votre rôle en son sein ?
- 2- Quelles sont vos interactions sur le territoire, vos partenariats ? Quelle vision vous avez de la dynamique locale : ses acteurs, ses artistes, ses politiques ...
- 3- Qu'est-ce qui vous semble être un besoin, une opportunité pour le secteur musical au sens large sur ce territoire ?

Les données récoltées sont mises en écho avec des données extra-locales ou nationales disponibles. Elles sont restituées et réinterrogées avec les acteurs des territoires à plusieurs étapes de l'étude, afin d'un part de s'assurer de la bonne interprétation et restitution des échanges, et d'autre part de les associer pleinement à la définition des axes stratégiques de développement ultérieurs.

Lors des temps collectifs, le principe est d'inviter largement les personnes cibles volontaires : professionnels de la musique, plus largement du secteur culturel, les techniciens concernés des collectivités, les artistes locaux, les représentants politiques investis...

Les méthodes d'animation et d'intelligence collective proposées, englobées d'une véritable pédagogie dans l'esprit de l'éducation populaire, permettent une clarification des enjeux



spécifiques, ainsi que des problématiques et des axes de développement stratégiques.



## 👉 PHASE 2 : PROPOSER

L'enjeu de la définition des axes stratégiques doit être envisagé de manière complémentaire : quelles améliorations en terme de coopération et de structuration au niveau local, et quelles déclinaisons en terme de stratégie politique ?

Le dernier chapitre du rapport présente plusieurs préconisations extraites des pistes travaillées tout au long de l'étude, et affinées lors d'ateliers de co-construction. Elles ne sont pas présentées de manière hiérarchisées, pour laisser au commanditaire la décision de ce qui est prioritaire pour son territoire.

Il est présenté en 2 temps :

1. une première présentation destinée en priorité au commanditaire. Pendant l'étude, il a été décidé que cette présentation est à destination d'un comité de pilotage "élargi", c'est-à-dire durant lequel le commanditaire invite aussi les membres du comité technique. L'objectif est de bien intégrer la dimension de chaque préconisation, de la discuter, pour ensuite faire les choix les plus adaptés.

Entre les 2 présentations, un temps de quelques semaines de réflexion permet au commanditaire de préparer une présentation à destination de toutes les parties prenantes

2. la seconde présentation est publique. Elle est co-animée par les commanditaires et Mazette. Au-delà d'informer les personnes qui ont participé à un temps de l'étude, l'objectif est aussi politique : il doit permettre au commanditaire de présenter son implication concernant le sujet étudié et les perspectives envisagées.



## 2.2. Les comités

---

Deux comités de pilotage et technique, mis en place dès le lancement de l'étude sont garants des orientations prises.

### **COMITÉ DE PILOTAGE**

Il valide les objectifs et le périmètre en début de mission.

Il suit le bon déroulement de la mission dans le respect des objectifs à atteindre.

Il est composé de :

- Catherine Gentile, élue culture de Cherbourg-en-Cotentin
- Nathalie Dubost, élue culture de La Hague
- Raphaël Rigot, élu culture des Pieux
- Laurence Loyer-Camebourg, directrice de la culture de la Manche

Assistés de :

- Simon LOUISET, chargé de projet spectacle vivant de Cherbourg-en-Cotentin
- Baptiste Bitouzé, chargé de l'accompagnement des pratiques amateurs et de la programmation de Cherbourg-en-Cotentin
- Anne-Laure Hérout, directrice des affaires culturelles de La Hague
- Véronique Bigot, directrice des affaires culturelles des Pieux

Son calendrier :

- 10 novembre 2023
- 15 décembre 2023
- 19 janvier 2024
- 24 mai 2024, pour la présentation du rapport

Mazette a recommandé d'intégrer largement les décisionnaires du secteur à tous les niveaux d'engagement du territoire. Le choix a été fait d'ouvrir le « copil » avec les commanditaires dans un premier temps, sans élargissement aux autres collectivités qui agissent sur ce secteur. Le département de la Manche, représenté par Anna Ghandri, référente culturelle musique, a rejoint l'équipe les du second comité. L'agglomération du Cotentin, la région Normandie et l'État à travers la Drac Normandie, devraient participer à la restitution finale de l'étude.

### **COMITÉ TECHNIQUE**

Il est l'interlocuteur privilégié de Mazette. Il co-anime les temps de rencontre, participe au bon déroulement relationnel et organisationnel. C'est enfin l'instance de concertation partagée qui se réunit régulièrement pour ajuster la mission et gérer l'opérationnel.



Le Cotec est composé de :

- Simon LOUISET, chargé de projet spectacle vivant de Cherbourg-en-Cotentin
- Baptiste Bitouzé, chargé de l'accompagnement des pratiques amateurs et de la programmation de Cherbourg-en-Cotentin
- Anne-Laure Hérout, directrice des affaires culturelles de La Hague
- Agnès Dubost, chargée d'administration de l'espace culturel de La Hague
- Véronique Bigot, directrice des affaires culturelles des Pieux
- Elise Fernagu, régisseuse de l'espace culturel des Pieux
- Lucas Blaya, directeur de Norma
- Louis Fourquemin, chargé des coopérations et de l'animation territoriale de Norma
- Vera Bezsonoff, coordinatrice de l'accompagnement des adhérents et des dynamiques de territoires de la Fédélima
- Anna Ghandri, référente culturelle musique du département de la Manche

Son calendrier :

- 10 novembre 2023
- 6 décembre 2023
- 5 février 2024
- Avril 2024
- 24 mai 2024

Pour cette mission, il est essentiel de travailler de pair avec les agents des collectivités, qui assureront la mise en place des étapes ultérieures à l'étude. Car le Solima se veut une étape pour lancer de nouvelles habitudes de concertation, de construction de projets qui font collaborer une diversité d'opérateurs d'un territoire.



## 2.3. Le déroulé

---

### PHASE 0

- Septembre 2023 : appel à candidature pour la réalisation d'un diagnostic de la filière musiques actuelles sur le Cotentin
- Octobre 2023 : attribution de l'étude à l'agence Mazette

### PHASE 1

- Novembre 2023 à janvier 2024 : entretiens individuels
- 14 décembre 2024 : 3 temps collectifs (enseignement, acteurs des musiques actuelles, artistes)
- Janvier : rédaction de l'état des lieux + mise en ligne du formulaire de correspondance ouvert à tous
- 20 janvier : présentation des premiers constats et world café
- Février : présentation de l'état des lieux au copil et au cotec

### PHASE 2

- 22 et 23 mars : 3 ateliers de co-construction des préconisations
- 11 avril : réunion de mise en perspective Solima avec la Fédélima
- Mai : rédaction du rapport final
- 24 mai : présentation du rapport final au "copil élargi"
- 28 juin : présentation publique du rapport final



## 2.4. La communication du projet

Sur les conseils de Mazette et en accord avec le cotek et le copil, il a été décidé d'opter pour une communication grand public de l'étude afin de respecter les engagements de transparence de l'action publique et d'offrir à chacun la possibilité de rejoindre l'étude, de donner son avis, etc.

Les actions réalisées par Mazette et le Circuit :

- Réalisation d'un visuel par Arthur James, agence Minimus
- Impression affiche / flyers dédiée avec QR code pour diffusion dans les lieux de musiques actuelles
- Création d'une page dédiée sur le site du Circuit, reprenant le visuel et un texte descriptif de l'étude
- Création d'un formulaire de contact avec champ ouvert de remarque et de commentaire
- Création d'un événement sur Facebook co-administré par Mazette / Cherbourg en cotentin et Le Circuit
- Partage des articles de presse / interviews / annonces sur les RS
- Création d'une vidéo tournée pendant le world café pour garder une trace de ce temps fort

Le formulaire de correspondance ouvert à tous.

Il a permis de récolter la libre parole de personnes souhaitant s'exprimer sur le sujet de l'étude.

32 personnes ont laissé des messages argumentés, qui ont enrichi la compréhension du contexte et des besoins du territoire.



### 3. COMPARAISONS TERRITORIALES

Panel représentatif de 15 structures installées sur des territoires proches du Cotentin

Pour mettre en perspective les éléments observés lors de la première phase, il semble intéressant de se référer à des territoires comparables en France. Avec le soutien de la Fédélima, un échantillonnage de 15 structures issues de l'outil d'Observation Participative et Partagée (OPP) 2022 a été construit. Sur les recommandations du responsable des observations et des études Hyacinthe Chataigné, le regard a été porté sur des territoires :

- Avec un bassin de population équivalent (soit commune, soit agglomération, soit département)
- Avec une densité d'habitants équivalente
- Proches de littoraux

Liste des 15 structures observées :

Salle	Ville	Département
Les 4 écluses	Dunkerque	Nord - 59
Lo Bolegason	Castres	Tarn - 81
Bonjour Minuit	Saint-Brieuc	Côtes d'armor - 22
La Carène	Brest	Finistère - 29
Le Cargö	Caën	Calvados - 14
La Cordo	Roman-su-Isère	Drôme - 26
L'Hydrophone	Lorient	Morbihan - 56
La Nef	Angoulême	Charente - 16
La Nouvelle Vague	Saint-Malo	Ille-et-Vilaine - 35
Le Novomax - Polarités	Quimper	Finistère - 29
Le Quai M	La Roche-sur-Yon	Vendée - 85
La Rodia	Besançon	Doubs - 25
La Sirène	La Rochelle	Charente-Maritime - 17
Le Tetris	Le Havre	Seine-Maritime - 76
Les Escales - Vip	Saint-Nazaire	Loire Atlantique - 44



Territoire représenté par le panel :

	Minimum	Moyenne	Médiane	Maximum	Cherbourg / Cotentin
Population de la plus grande ville	33160	76466	63405	170352	79 144
Population de l'agglomération	77 849	166 858	168 692	269 321	178 600
Population du département	352 015	892 858	694 905	2 603 723	492 627
Habitants au Km2 de l'EPCI	59	142	111	453	83

## TYPLOGIE DES LIEUX

---

### 1. Type de structure

	Nb	% obs.
Lieu dédié musiques actuelles	15	100,0%
Lieu d'accueil et d'accompagnement des pratiques	0	0,0%
Lieu pluri-activités et/ou pluridisciplinaire	0	0,0%
Projet dédié musiques actuelles sans équipement fixe	0	0,0%
Réseau d'acteurs	0	0,0%
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>100,0%</b>

### 2. Mode de gestion

	Nb	% obs.
Association	11	73,3%
EPCC	0	0,0%
Établissement Public Administratif (EPA)	0	0,0%
Régie directe	0	0,0%
Régie directe à autonomie financière	0	0,0%
Régie personnalisée	4	26,7%
SCIC	0	0,0%
Société Publique Locale (SPL)	0	0,0%
Société par Actions Simplifiée (SAS)	0	0,0%
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>100,0%</b>



### 3. Nature juridique

	Nb	% obs.
Association	11	73,3%
Secteur public (EPCC + EPA + Régies + SPL)	4	26,7%
Sociétés commerciales (SCIC + SAS)	0	0,0%
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>100,0%</b>

### 4. Structure juridique principale en DSP

	Nb	% obs.
Oui	5	33,3%
Non	10	66,7%
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>100,0%</b>

### 5. Activités relatives à la musique proposées

	Nb	% obs.
Répétition en studio et/ou sur scène	15	100,0%
Organisation de concerts en salle(s)	15	100,0%
Actions culturelles	15	100,0%
Accompagnement d'artistes	15	100,0%
Création/Résidences	15	100,0%
Accompagnement de projets	14	93,3%
Concerts jeune public	14	93,3%
Information/Ressource	11	73,3%
Enregistrement son	11	73,3%
Festival(s)	10	66,7%
Expositions	8	53,3%
Formation administrative et/ou technique	5	33,3%
Captation et diffusion en streaming	5	33,3%
Autre(s) Activité(s)	3	20,0%
Enseignement musical/Formation artistique	2	13,3%
Multimédia/Numérique	1	6,7%
Production audiovisuelle	1	6,7%
Bar (en journée)	1	6,7%
Restauration (en journée)	1	6,7%
<b>Total</b>	<b>15</b>	

### 6. Activité d'accompagnement artistique

	Nb	% obs.
Oui	15	100,0%
Non	0	0,0%
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>100,0%</b>



## 7. Accueil en résidence

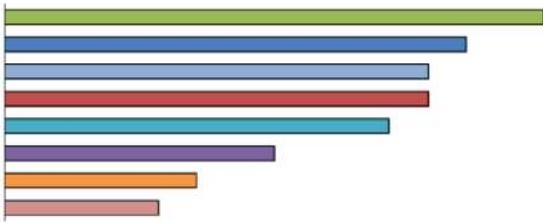
	Nb	% obs.
Oui	15	100,0%
Non	0	0,0%
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>100,0%</b>

## 8. Offre d'actions culturelles

	Nb	% obs.
Oui	15	100,0%
Non	0	0,0%
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>100,0%</b>

## 9. Populations visées par les actions culturelles

	Nb	% obs.
Milieu scolaire	14	93,3%
Milieu urbain	12	80,0%
Personnes en situation de handicap	11	73,3%
Milieu rural	11	73,3%
Milieu carcéral	10	66,7%
Milieu hospitalier	7	46,7%
Senior	5	33,3%
Autres Milieux	4	26,7%
<b>Total</b>	<b>15</b>	



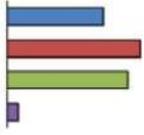
## 10. Activité d'enregistrement

	Nb	% obs.
Oui	11	73,3%
Non	4	26,7%
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>100,0%</b>

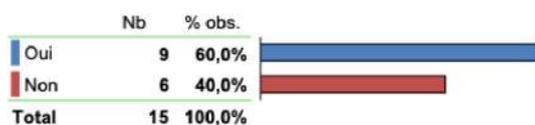
## 11. Types d'enregistrement

Taux de réponse : 73,3%

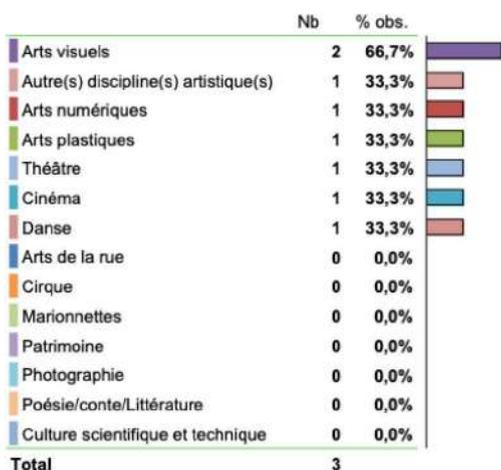
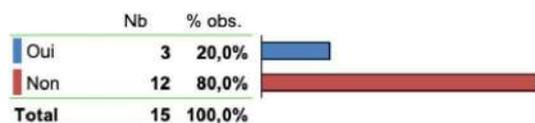
	Nb	% obs.
Sur scène	8	72,7%
En studio d'enregistrement	11	100,0%
En studio de répétition	10	90,9%
Autre	1	9,1%
<b>Total</b>	<b>11</b>	



## 12. Production et organisation d'un ou plusieurs festivals



## 13. Projets intégrant d'autres disciplines artistiques que les musiques actuelles



## 14. Activités des projets

	Minimum	Moyenne	Médiane	Maximum	Le circuit
Dates diffusées dans et hors les murs	37	59	56	80	26
Remplissage annuel (hors festivals)	4 940	18 522	13 140	51 461	4824
Dates organisées par une association locale	1	10	9	30	4
Dates à entrées gratuites	5	14	14	25	5
Dates spectacle jeune public	0	6	4	17	2
Dates hors les murs (structure voisine)	0	8	6	27	3
Groupes diffusés	52	110	104	199	46
Dont groupes locaux	0	24	22	61	14
Dont groupes régionaux	7	24	23	51	3
Dont groupes nationaux	15	42	36	96	22
Dont groupes internationaux	4	19	15	42	7
Prix moyen d'entrée	11 €	16 €	16 €	20 €	13 €
Nombre de studios de répétition	2	4	4	8	0
Nombre de groupes ayant répété au moins une fois	24	122	105	315	0
Nombre de groupes accompagnés	1	34	29	107	7
Journées d'accueil de résidences	18	75	51	234	28
Personnel salarié	8	15,6	16	25	9 (1 à temps plein dédié, 8 autres personnes à mi-temps, tiers temps et 3/4 temps)
Dont cadres	1	6	6	9	2
Dont heures intermittentes techniques	0	2 494	1 993	6 869	689



## 15. Budgets

	Minimum	Moyenne	Médiane	Maximum	Le circuit
Total des dépenses	469 631 €	1 351 642 €	1 191 998 €	3 194 124 €	172 930 €
Dont charges artistiques	66 403 €	351 792 €	306 525 €	648 574 €	100 075 €
Dont achat de spectacles et embauches d'artistes	56 331 €	272 856 €	254 048 €	526 291 €	88 686 €
Total des recettes (hors subventions)	90 935 €	494 391 €	425 831 €	1 409 961 €	62 987 €
Total des financements par les collectivités pour le fonctionnement (hors aides projet et emploi)	402 270 €	845 512 €	914 000 €	1 692 274 €	445 110 €
Dont Drac (programme 131)	52 000 €	116 484 €	105 000 €	180 000 €	-
Dont Région	23 800 €	72 180 €	55 000 €	150 000 €	15 000 €
Dont département	20 000 €	46 266 €	41 500 €	90 000 €	4 850 €
Dont Ville+intercommunalité	266 021 €	608 141 €	620 000 €	1 424 469 €	425 260 €

### FOCUS NANTES

Nantes a régulièrement été citée dans des entretiens comme territoire inspirant.

Son imposante Smac Stereolux, sa tour dédiée à la filière des musiques actuelles Trempo, sa fédération engagée dans l'observation et le développement durable du secteur Le Pôle, ses Bis (Biennales du spectacle vivant réunissant jusqu'à 15 000 professionnels), sa scène nationale le Lieu Unique, ses festivals tout au long de l'année (la Folle journée, Scopitone ...) son île qui regorge de coworkings culturels, de majestueuses architectures et d'un éléphant-machine en promenade ...

Nantes est effectivement l'emblème d'une volonté politique ambitieuse.

Notons que son paysage culturel est le résultat de plus de 30 ans de politique volontariste, continue et innovante, qui a placé la culture comme levier de développement économique pour transformer l'image et l'économie de la ville. Son bassin de population (l'agglomération compte 677000 habitants en 2021) et son positionnement géographique à la croisée des routes ne permettent hélas pas pour cette étude de voir Nantes autrement que comme un horizon d'inspirations. C'est pourquoi le rapport ne s'appuie pas sur ses données.



## 4. LE WORLD CAFE



## 4.1. Concept

---

Le samedi 20 janvier 2024 a été organisé à l'espace Buisson un après-midi de concertation collective sous le format d'une world café.

Le World Café est une méthode basée sur le pouvoir de la conversation qui permet aux participants d'échanger leurs idées en circulant entre de multiples petits groupes pour des conversations d'une vingtaine de minutes. Les conversations s'articulent autour de questions fondamentales pour le groupe.

Le World Café est une pratique collaborative et créative, qui permet de faciliter le dialogue constructif et le partage de connaissances et d'idées, au profit d'un plan d'actions co-construit (l'appellation « world café » vient sans doute de l'analogie avec les cafés, dans lesquels les clients débattent en petits groupes autour de tables). Selon un rythme séquencé, les participants changent de table, tandis qu'un hôte reste à la table et résume la conversation précédente aux nouveaux arrivés. Les conversations sont ainsi reprises par le nouveau groupe (ainsi ensemencé par les idées issues des conversations précédentes) pour être portées un cran plus loin dans le processus itératif, visant à produire un plan d'action.

Nota : le premier world café date de 1995, il aurait été inventé par Juanita Brown et David Isaac, auteurs de l'ouvrage « Shaping Our Futures Through Conversations That Matters ».

Le world café permet de :

- Stimuler l'intelligence collective, en suscitant la créativité et l'émergence d'idées nouvelles tout en mettant de côté les clivages hiérarchiques.
- Le format de petits groupes, qui augmentent leur complicité à chaque itération, favorise l'expression de tous les participants
- Chaque changement de table permet la « pollinisation » des idées et pousse la conversation plus loin
- Au terme du processus, tout le groupe a partagé sur tous les sujets et a participé à la construction de nombreuses envisagées.

## 4.2 Productions

---

Autour d'une animation engageante et active

Table #1: Comment et où se pratique la musique en 2030 dans le Cotentin ? (1 feuille)

1- Territoire

2- Lieu de diffusion immersif (son, light, spatialisation) + Pratique hors les murs

Sur l'ensemble du territoire, lieux équipés pour répétition à une distance de 25mn max.

Accessibilité / Gratuité / Ecole de musique ouverte à la scène actuelle et aux nouvelles technologies

3 – Ville > Copil associatif > Associations fédérées



Centraliser les infos

Réseau social dédié la pratique

Mobilité des studios d'enregistrement

Listing des salles et des acteurs

4 - Maillage > Aller jusque dans les petites communes

Accessibilité type BNG

Salle autonome souple d'accès / Équipée en son / Bar / Appartement + Catering / Capacité : 150 places / Facile d'accès / Parking

5 – Répétition / Prêts des instruments / Multiplicité des lieux / Événements itinérants

Lieux dédiés ressources / Formation master class dans différents lieux

Lieu première marche qui soit aussi un lieu de vie, qui ne soit pas géré par une 1 collectivité ou 1 asso > Lieux connectés entre eux.

Table #2 : Quels sont les lieux pour une programmation des musiques actuelles en 2030 ? Comment sont-ils pilotés ? (5 feuilles)

Aujourd'hui : 1<sup>ère</sup> marche = Bar / 2<sup>ème</sup> marche : OK les lieux et salles identifiés / 3<sup>ème</sup> marche : présente mais peu développée

Demain : 1<sup>ère</sup> marche : concert chez l'habitant / Garage / 1 salle équipée de 100 personnes et accessible

OBLIGATOIRE : 1 lieu fixe dédié MA (100 à 150 pers.)

Réutilisation du patrimoine existant : ex : Halles Simon

Pourquoi pas différentes salles avec une 1 thématique / esthétique : Métal / Rao...

Rêve : La connexion Live à Toulouse (Bar et salle)

Zénith / Pas Zénith : Salle à grande jauge

Pilotage : concert à la demande > vote participatif de la population

Gestion associative et institution culturelle (bas nors concernés, ils sont hors de l'éco-système)

1 lieu dédié sur Cherbourg (400 à 600 personnes) avec 1 date par semaine > 1 salle moyenne préférable à 1 grande salle de plus de 1000 personnes. Les têtes d'affiches nécessitent du budget.

Idée d'un lieu modulable (ex : Yourte) éphémère, en lien avec l'impact écologique

Utilisable aussi bien pour festival et pour salle de concerts > permet des tournées dans le territoire du Cotentin.

Envisager une saison + des temps frots (= grande jauge)

Particularité du Cotentin : Grande échelle > Comment aller auprès des publics non véhiculés ?

Création de tournées s'appuyant sur les salles intermédiaires (+ ou – 500 personnes) dans tout le territoire

Pilotage > Pas de régie directe (Trop complexe, non adapté)

DSP / SCOP +/ Fondation pour faciliter les partenariats et la collaboration



## Fin de l'exclusivité dans les MA : n'a pas de sens dans les enjeux actuels

En 2030, les 3 marches obligatoirement.

Nécessité de + de lieux 1<sup>er</sup> march pour irriguer tout le Cotentin.

Questionnement : y'a-t-il nécessité de créer une salle 3<sup>ème</sup> marche (Type grande salle 1000 personnes) ?

Lieux de la première marche : réutilisation des friches existantes avec accessibilité facile

1<sup>ères</sup> marches : lieux partout pour groupes non-véhiculés (dans tout le Cotentin)

1 lieu pour divers acteurs associatifs

- ⇒ Nécessite des lieux équipés pour accueillir un maximum de projets (MA / Musiques traditionnelles) Avec entretien régulier / Maintenance de matériel
- ⇒ Charte d'utilisation à créer pour bonne utilisation / utilisation respectueuse des lieux / matériels
- ⇒ Quelle modalité économique ? Financement par. Les collectivités et gestion ou autonomie donc multiplicité de financements ? (ex : Tiers-lieu)
- ⇒ Tous les lieux demain sont classés ERP (obligatoire)
- ⇒ Liens forts / collaborations entre 1<sup>ère</sup> et 2<sup>èmes</sup> marches

1 lieu ressource & identité MA exclusivement dédié

1 lieu « &ère marche » modeste techniquement accolé aux studios pour accueil groupes amateurs et semi-pros ex : BazarNaom (Caen) / Le Kalif (Rouen)

Répartition nécessaire dans tout le Cotentin : Lieux de proximité Pilotage : DSP / Association : diffusions / création  
GIP Café Culture à développer (inexistant sur le Cotentin)

Bars = privés > Comment construire un partenariat sur le long terme Pas d'envie de programmaters des grandes têtes d'affiches

Jauge idéale pour festival : 5000 personnes sans camping

Identifier les genres musicaux de chaque bar pour permettre aux groupes de frapper à la bonne porte

Besoin d'une structure identifiée référente : mission ressource, conseil. Identifiés par les autres structures.

Création d'un copil Musiques actuelles à l'échelle de l'Agglo rassemblant Collectivités / Associations / Artistes > Demande d'une organisation horizontale avec nécessité de souplesse dans les décisions. Création : charte de bonnes pratiques pour l'accueil / pour l'organisation d'un concert de MA



Nécessité d'un accompagnement des groupes pour la construction de leur projet musical :  
aide à la diffusion / évolution du groupe / résidence  
Idéal : 1 lieu auto-géré pour la première marche



Table #3: Comment la création est-elle accompagnée en 2030 dans le Cotentin ? (3 feuilles)

Des lieux de répétition ouverts > financés par des collectivités, du mécénats et des association  
 Coaching : gestion lumière, jeux de jambe, costume, etc.

Pas de France Travail de la Musique

Pognon > Instance autonome réactive > Création / Projet / Musiciens / Gestion des lieux

Causes : exode juvénile / Arrivée de nouveaux adultes

Promotion post-événement : Médias / Vitrines

MAISON MERE des assos > Coachs (musique, technique, scéno, vocal) / Lieux( salles et bars) /  
 Ressources (infos et matos) / Ressourcerie (Instruments)

Forum de la musique

Création d'un réseau social sur le territoire

Interdisciplinarité > Théâtre / Danse / Cirque / photos et vidéos (l'attractivité du territoire = clip vidéo)

ASSOCIATIONS / AUTRES

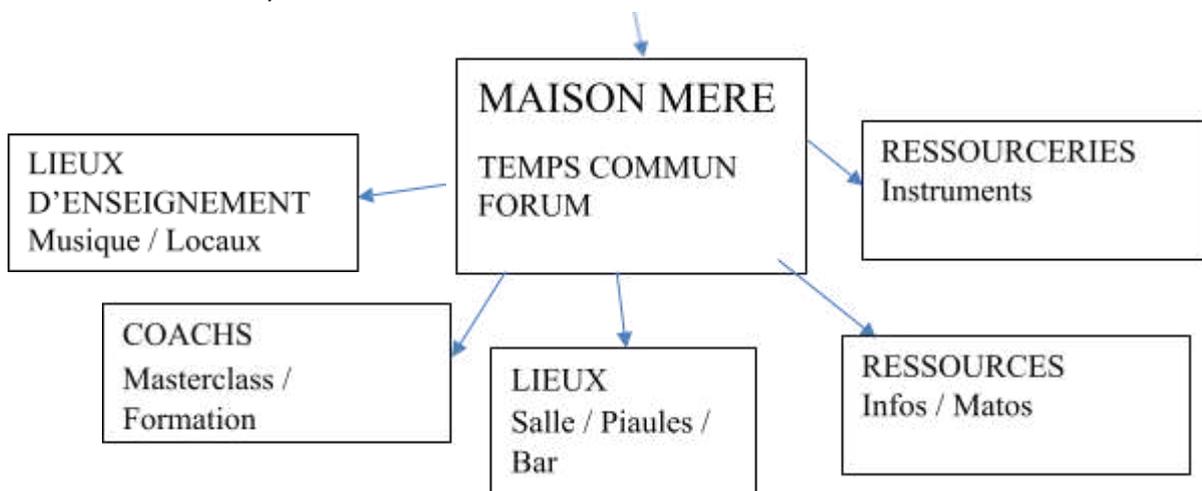


Table #4 : Comment coopèrent les acteurs des musiques actuelles en 2030 ? (2 feuilles)

L'ORM : Office de ressources des musiques

Re : Ressources

CCR : Coopération / Convivialité / Rencontres

PCF : Projet commun : Fédérer



DB : Diffusion avec bars

C : Communication

ED : Équipes dédiées

LEAPAI : Lieux enseignements, amateurs, professionnelles, asso, interdisciplinaires

TC : Techniciens

MC : Master class

Rés : Résidences

CCA : Coopération / Coordination agenda concerts

BCF : Bit Coin Financement

---

OFFICE DE TOURISME MUSICAL



Lieu de coopération, dédié à la musique



RESSOURCES > Organisation de concert / recensement des lieux de diffusion / Aide au développement / facteur de convivialité, lieu de vie, lieu accessible / Autonomie / Partenariat public – privé / Lieux en réseau relié à Le Norma / Formations pros aux assos > Sacem, Guso, etc. / Participation croisée entre les assos et musiciens / Maillage / Veille numérique / Carnet de contact / Répertoire de musiciens / Echanges

BuissIA à Cherbourg (Focus IA pour la musique)

ACCUEIL > Hébergement restauration

DSP ? Associatif / Collectivités / Ouverte à tous

Communication > Radio / Web / Podcast

Enseignement / Répétition / Enregistrement /

Editions Marche intermédiaire / Festivals itinérants

Réseau social dédié aux MA

Table #5 : Comment communiquent les acteurs des Musiques Actuelles en 2030 dans le Cotentin ? (8 feuilles)

- Lieu de vie / Lieu de rencontres et de ressources / Ex : Rennes avec équipe qui coordonne
- Des rencontres thématiques ou des RDV filières assez larges / Forum de rencontres MA / Réunion pros au moins 1 fois par an
- Annuaire site dédié ou appli / Centrale d'information
- 1 réseau de bénévoles qui partagent les compétences avec une personne ressource qui effectue la coordination
- Réseau social dédié aux musiques Actuelles : ressources locales / pros dans le Cotentin



- Radio dédiée aux MA
  - Réseau affichages dédiés : Colonne Morris ou autre
  - Magazine ou fanzine qui regroupe : infos prog, annonces, forum dédié MA, un Bon coin du Musicien
  - Captation son ou vidéo > valorisation des événements / Podcasts
  - Représentation hors-Cotentin de filière locale = Ex : 1 stand aux Bis
  - Prévoir kits de communication pour les groupes
  - Partage par les différents acteurs des progs des autres
  - IA ?
  - Forum / info des scolaires
- 
- Restitution de saison sur site internet / films sur les concerts
  - Coopération entre les acteurs ?
  - W are IA ?
  - Retours aux fondamentaux : communication orale entre les personnes = radio / RNC radio / Webradio
  - Des RDV pour échanger à tous les niveaux : collectifs / groupes / assos
  - Besoin d'un réseau de personnes allant au devant
  - Voitures avec haut-parleurs comme les cirques
  - Bénévoles
  - Diffusion radio dans les villes avec des haut-parleurs
  - Intervention dans les classes
  - COPIL entre les associations différentes / AVEC AG et ensuite diffusion info sur le terrain
  - 1 rencontre annuelle avec assos / collectivités / Personnes concernées
  - Implication plus forte de certaines assos : missions des infos selon leurs secteurs d'activités
  - Importance de communiquer longtemps à l'avance
  - Création d'un support documenté pour toutes les structures
  - A l'échelle du Cotentin
  - Info répétée mais simple à obtenir
- 
- Grandes affiches en ville
  - Fluidité de communication entre collectivités / asso > Messagerie dédiée
  - RS pour les musiciens
  - Besoin d'un répertoire pour identifier les acteurs
  - Création d'un lieu ressources / Office tourisme culturel
  - Lieux de vie : Ex = Confort Moderne à Poitiers / Coopérative de mai à Clermont / Jardin moderne et Antipode à Rennes > Doper esprit « Epicentre »
  - Pub sur tous les programmes de toutes les salles
- 
- Lieu : café associatif avec groupes / diffusion / organisation à l'Autre Bar où l'on retrouve les acteurs culturels.



- Éviter de faire doublon : même événements en même temps > 1 planning commun
- 1 plateforme MA = groupe référent qui coordonne adresses et met en réseau
- Site commun pour les groupes avec inscription des événements
- Se rencontrer avec réunions CD50 avec partage de progs
- 1 à 2 fois par mois : RDV avec autres acteurs de la filière / avec moments d'échanges à revoir / Formels ou informels
- Publication gratuite avec ensemble de la programmation
- Outils collaboratifs numériques = RS / Internet
- Lieux avec locaux de répétition
- Lieu bar : détaché du côté créatif > Centre de ressources pour emprunter matériel / rencontres spécialistes, aider... Pôle compétences avec lieu de vie, échanges
- Brochures spécifiques / Fanzines
- 1 personne dédiée aux rencontres à l'info, dans les conservatoires, dans les lieux MA / distribution dans des lieux créés

### 4.3 Convergences

---

A travers cet exercice qui avait pour but de débrider les imaginaires, d'imaginer du positif et d'envisager des solutions pratiques, plusieurs convergences :

- ⇒ La nécessité d'un lieu identifié pour servir de lieu ressource
- ⇒ Des lieux de répétition fonctionnels, accessibles
- ⇒ Une gouvernance partagée
- ⇒ Une communication transversale pour se coordonner
- ⇒ Un lieu de vie pour se rencontrer et échanger et mutualiser
- ⇒ Des temps forts pour se retrouver
- ⇒ Un lieu de diffusion « première marche »
- ⇒ Un accompagnement et des propositions de formation



## 5. LES CONSTATS

### 5.1. Les entretiens

---



Structure	Type	Nom	Prénom	Fonction	Date de l'entretien	Prés.	Dis.
Musique en s herbes	Association	Flambard	Benjamin	Employé	22/11/2023	X	
Musikensaire	Association	Buhot	Eric	Président	22/11/2023	X	
L'Autre Lieu	Association	Salley	Franck	Président	22/11/2023	X	
L'Autre Lieu	Association	Brixtel	Anne	Administratrice	22/11/2023	X	
Prisma	Association	Monfort	Nordhal	Président	23/11/2023	X	
Association du Fossé	Association	Roquier	Thomas	Président	23/11/2023	X	
Association du Fossé	Association	Ducamp	Nils	Président	23/11/2023	X	
Chaudelande	Association	Laffeach	Manu	Régisseur	24/11/2023	X	
Meidose m records / Trinity	Association	Chapel	Stanislas	Président	24/11/2023	X	
Bring the Mosh	Association	Blactot	Hugo	Président	01/12/2023		X
Terminal Ouest	Association	Saillard	Greg	Président	04/12/2023		X
Big Walter	Association	Lefaix	Gaël	Régisseur	04/12/2023	X	
Musique en s herbes	Association	Picot	Nicolas	Président	04/12/2023		X
Le Sciot Cial Club	Association	Iskandérian	Christophe	Propriétaire	14/12/2023		X
Norma	Association	Blaya	Lucas	Direction	18/01/2024	X	
Cherbourg-en-Cotentin	Structure publique	Gentile	Catherine	Élue culture	22/11/2023	X	
Cherbourg-en-Cotentin	Structure publique	Coudre	Florence	Direction spectacle	23/11/2023	X	
Cherbourg-en-Cotentin	Structure publique	Brisset	Magalie	Communication	24/11/2023	X	
Cherbourg-en-Cotentin	Structure publique	Petron	Delphine	Communication	24/11/2023	X	
Les Pieux	Structure publique	Prévot	Donatien	Direction	01/12/2023		X
Lycée Millet	Structure publique	Lonjon	Vincent	Professeur de musique	04/12/2023		X
Les Pieux	Structure publique	Rigot	Raphael	Elu culture	11/12/2023		X
Conseil départemental de la Manche	Structure publique	Loyer Camebourg	Laurence	Direction culture	20/12/2023		X
La Hague	Structure publique	Dubost	Nathalie	Elue culture	20/12/2023		X
Drac Normandie	Structure publique	Ozouf	Mélanie	chargé de mission	04/01/2024		X
Cherbourg-en-Cotentin	Structure publique	Louiset	Simon	chargé de projet spectacle vivant	11/01/2024	X	
Cherbourg-en-Cotentin	Structure publique	Legoube	Gregory	Production	12/01/2024		X
Cherbourg-en-Cotentin	Structure publique	Macé	Brice	régisseur	12/01/2024		X
Cherbourg-en-Cotentin	Structure publique	Gaillard	Johan	régisseur lumière	12/01/2024		X





Cherbourg-en-Cotentin	Structure publique	Lucas	François	régisseur	12/01/2024		X
Cherbourg-en-Cotentin	Structure publique	Lelubez	Maxime	régisseur lumière	12/01/2024		X
Cherbourg-en-Cotentin	Structure publique	Peset	Guillaume	régisseur	12/01/2024		X
Agglomération du Cotentin	Structure publique	Maillard	Benjamin	Directeur de cabinet	19/01/2024		X
Cherbourg-en-Cotentin	structure publique	Viadero	Olivier	Directeur du conservatoire	07/05/2024		X
Région Normandie	Structure publique	Gabillet	Jean-Thomas	chargé de projets musiques actuelles	26/01/2024		X

## ENTRETIENS INDIVIDUELS

### En résumé :

35 personnes interrogées (3 personnes suggérées n'ont pas pu être jointes, malgré les sollicitations). 16 personnes en présentiel et 19 par téléphone ou visioconférence  
47% issues de structures associatives et 53% de structures publiques  
23% de femmes (8 interrogées, dont une issue d'une association), 77% d'hommes



Structure ou Groupe	Type	Nom	Prénom	Fonction	Enseignement	Acteurs MA	Artistes
MJC Chantereyne	Association	Maeck	Ludovic	Animateur salarié référent musique	X		
MJC Chantereyne	Association	Vernet	Stéphanie	Directrice	X		
Amac	Association	Porée	Yann	directeur	X		
Amac	Association	Le Gall	Jean-Marie	Président	X		
Cherbourg-en-Cotentin	Structure publique	Trowski	Anne	Directrice de l'enseignement artistique	X		
Cherbourg-en-Cotentin	Structure publique	Grafouillère	Delphine	Employée du Conservatoire	X		
La Hague	Structure publique	Métois	Matthieu	Directeur de l'école de musique	X		
La Hague	Structure publique	<i>Jahier</i>	Benoit	Professeur de musique	X		
Grégaire	Artiste	Mélingue	Adrien	Artiste		X	X
L'argo	Association	Euvrie	Marc	Artiste		X	X
RNC Radio	Association	Poirier	Yvan	Animateur		X	
Associaton Largo	Association	Euvrie	Marc	membre actif		X	
La sauce élektrik	Association	Godefroy	Jeremie	membre actif		X	
Le Gouey	Association	Broussaud	Marine	membre actif		X	
Becq à Foin	Association	Godefroy	Franck	membre actif		X	
SGL music	Association		Pierrick	membre actif		X	
SGL music	Association	Lebourg	Steven	Président		X	
Son'Arte-Event	Entreprise	Ourselin	Romuald	Gérant		X	
Audiotek	Entreprise	Pasdelou	Manu	Co-gérant		X	
Ju'Dbs	Artiste	Dubois	Juliette	Artiste			X
Rusthead	Artiste	Lebillet	Alexandre	Artiste			X
Forêt dense	Artiste	Vattan	Loïc	Artiste			X
Forêt dense	Artiste	Olivier	Julien	Artiste			X
Sultan Mashine	Artiste	Mangeleer	Nicolas	Artiste			X
Sultan Mashine	Artiste	Morand	David	Artiste			X
The Five Sound	Artiste	Devaux	Benjamin	Artiste			X
The Five Sound	Artiste	Coupepy	Nina	Artiste			X
Grégaire	Artiste	Bourdon	Christophe	Artiste			X
Lady'Stealer	Artiste	Rudloff	Alexandre	Artiste			X
Funkiss	Artiste	Philippe	Kevin	Artiste			X



## ENTRETIENS COLLECTIFS

En résumé :

3 temps de discussions en présentiel

30 personnes interviewées dont 20% de femmes et 80% d'hommes

13% issues de structures publiques, 40% du secteur associatif ou privé professionnel, 12 artistes/groupes de musique



Structure ou Groupe	Type	Nom	Prénom	Fonction
Forêt dense	Artiste	Olivier	Julien	Artiste
JU'DBS	Artiste	Dubois	Juliette	Artiste
Non renseigné	Artiste	Mélingue	Adrien	Artiste
Non renseigné	Artiste	Gosselin	Olivier	Non renseigné
Amac	Association	Le Gall	Jean-Marie	Président
Asso cherbourg métal	Association	Desaunay	François	Président
Association du Fossé	Association	Ducamp	Nils	Membre actif
Biti VOD	Association	Lucas	Julien	Intervenant
Bring the Mosh	Association	Blactot	Hugo	Président
Chaudelande	Association	Laffeach	Manu	Membre actif
Jazz et musique en CotentinLes Arches en Jazz	Association	Rousseau	François	Membre actif
La Brèche	Association	Guezennec	Lise	Développement
La Brèche	Association	Pasdelou	Florent	Directeur technique
Meidosem records / Trinity	Association	Chapel	Stanislas	Président
Musikensaire	Association	Buhot	Eric	Président
Musiques en herbes	Association	Hacquebey	Liloo	Communication
Musiques en herbes	Association	Flambard	Benjamin	Directeur
Musiques en herbes	Association	Picot	Nicolas	Président
Radio la Recherche	Association	Rollan	Freddy	Membre actif
Radio la Recherche	Association	Guerin	Tony	Président
RNC Radio	Association	Poirier	Yvan	Animateur
SLG music	Association	Lebourg	Steven	Président
Non renseigné	Non renseigné	Nicolas	Aurélia	Non renseigné
Non renseigné	Non renseigné	Mochon	Camille	Non renseigné
Non renseigné	Non renseigné	Lenoury	Christophe	Non renseigné
Non renseigné	Non renseigné	Hautot	Cyril	Non renseigné
Non renseigné	Non renseigné	Duroy	Emeline	Non renseigné
Non renseigné	Non renseigné	Dubois	Florence	Non renseigné
Non renseigné	Non renseigné	Canu	Gilles	Non renseigné
Non renseigné	Non renseigné	Etasse	Gilles	Non renseigné
Non renseigné	Non renseigné	Thiancourt	Jean mickael	Non renseigné
Non renseigné	Non renseigné	Iribarne	Lucas	Non renseigné
Non renseigné	Non renseigné	Delamare	Matthias	Non renseigné
Non renseigné	Non renseigné	Le Chevalier	Pascal	Non renseigné
Non renseigné	Non renseigné	Parein	Thibault	Non renseigné



Non renseigné	Non renseigné	Laurent	Thomas	Non renseigné
Cherbourg-en-Cotentin	Structure publique	Trowski	Anne	Directrice de l'enseignement artistique
Cherbourg-en-Cotentin	Structure publique	Bitouzé	Baptiste	Chargé de l'accompagnement des pratiques amateurs et de la programmation
Cherbourg-en-Cotentin	Structure publique	Macé	Brice	Régisseur
Cherbourg-en-Cotentin	Structure publique	Gentile	Catherine	Elue culture
Cherbourg-en-Cotentin	Structure publique	Coudre	Florence	Direction spectacle vivant
Cherbourg-en-Cotentin	Structure publique	Legoube	Gregory	Production
Cherbourg-en-Cotentin	Structure publique	Gaillard	Johan	Régisseur lumière
Cherbourg-en-Cotentin	Structure publique	Vieillon	Lucie	Cheffe de projets stratégiques et transversaux
Cherbourg-en-Cotentin	Structure publique	Lamour	Nicolas	Adjoint au DGA du Pôle Proximité, Citoyenneté,
Espace culturel des Pieux	Structure publique	Fernagu	Elise	Régisseuse
La Hague	Structure publique	Dubost	Agnes	Administration de l'espace culturel
La Hague	Structure publique	Heroult	Anne-Laure	Direction des affaires culturelles
La Hague	Structure publique	Métois	Matthieu	Directeur de l'école de musique
La Hague	Structure publique	Dubost	Nathalie	Elue culture
Les Pieux	Structure publique	Rigot	Raphael	Elu culture
Les Pieux	Structure publique	Bigot	Véronique	Direction culture



## PARTICIPANTS WORLD CAFE

En résumé :

52 participants dont 31% de femmes et 69% d'hommes.

35% issus du monde associatif, 31% issus de structures publiques, 7% artistes et 27% n'ayant pas précisé cette donnée (nous supposons un profil artiste sans certitude).

### TOTAL

Au total, ce sont 93 personnes qui ont été interrogées lors de la phase 1 de l'étude.

Notons que 22 d'entre elles ont participé à au moins 2 temps d'échange.

Ce grand nombre de participants illustre encore la volonté de tous de participer pour voir évoluer la situation. Ce constat est des plus encourageant à cette étape de l'étude.

Au départ, l'étude avait prévu une vingtaine d'entretiens, ainsi qu'une dizaine de personnes rencontrées sur les temps d'échange. La participation du plus grand nombre a été adaptée au fur et à mesure que l'agence Mazette a constaté l'importance pour tous les acteurs, malgré une lassitude pour certains, de partager leur parcours et leur vision pour le territoire. Preuve d'un réel intérêt pour le sujet de l'étude.



## 5.2 Singularités sensibles

---

Le territoire semble marqué par une perception insulaire. Il y a l'idée d'une distance géographique mais aussi d'une distance psychique avec le reste du département et du territoire métropolitain. Persiste l'idée qu'on doit composer avec les acteurs en présence sur le territoire de proximité, sans attendre de réelles coopérations de structures "extérieures" au territoire.

La deuxième caractéristique est celle de la modération. Dans le Cotentin, "les gens sont violemment modérés" comme le citait Tocqueville. Cela donne un mélange perceptible de courtoisie, de bienveillance mais conduit également à un évitement du conflit. Les choses sont dites pour ne pas froisser. Il est également à noter que plusieurs participants ont parlé de "retours d'expérience", potentiellement négatifs ou critiques, qui sont très rarement écrits ou interrogés.

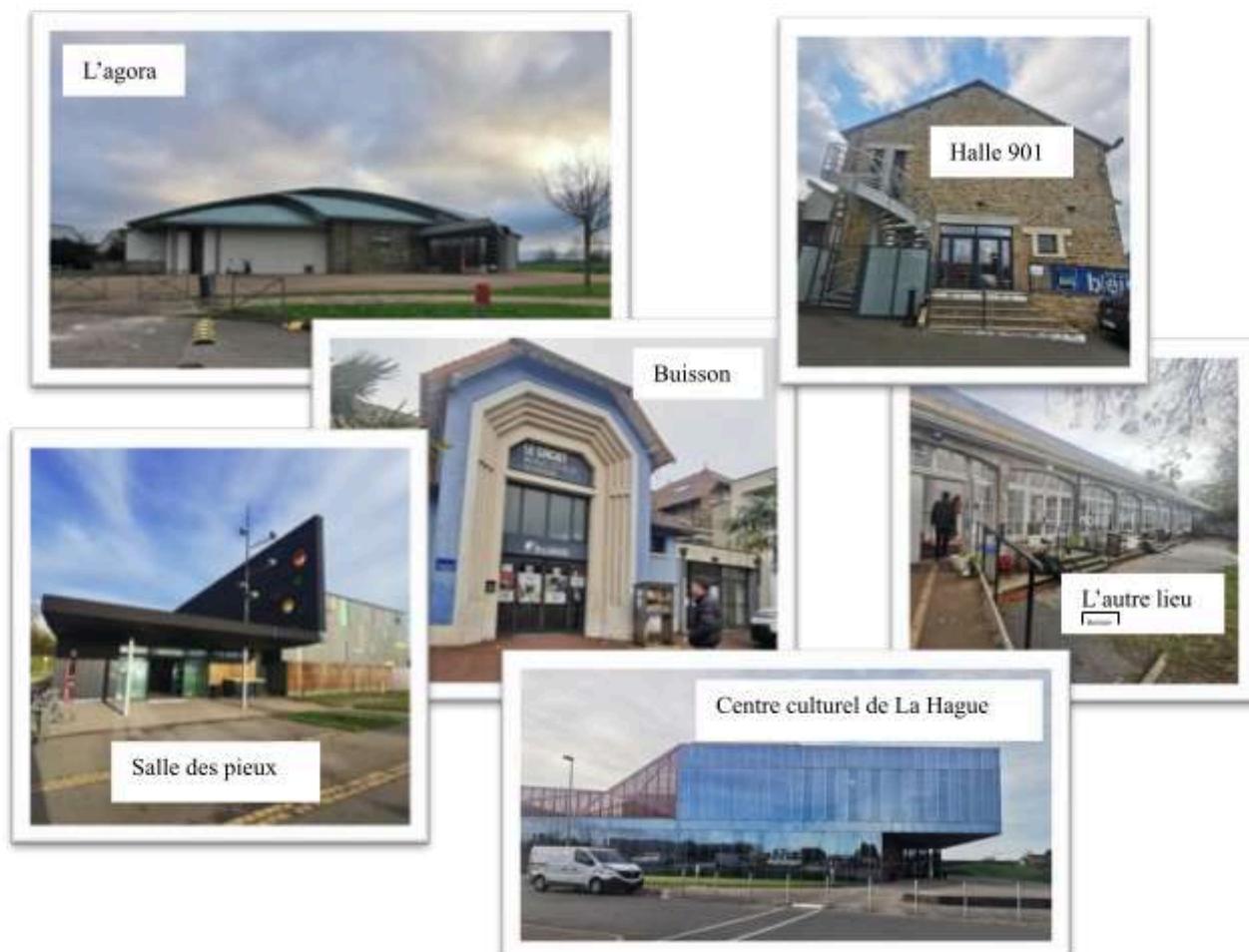
La troisième caractéristique est celle de l'oralité. Dans la plupart des lieux visités (cf. partie en suivant), il n'existe pas de convention, de charte, de cahier des charges, de projets culturels ou de rapports d'activité (à quelques exceptions près). Nous aurons l'occasion de détailler mais la dimension écrite des projets ne forme pas l'attendu et le socle des usages. Ceci aboutit à une formulation souvent ambiguë des attentes et des contraintes et à une interprétation subjective, pour ne pas dire arbitraire, de celles-ci. Les gens nous évoquent les conditions des liens, les demandes pour lesquelles il existe rarement de traces écrites.



## 5.3 Les lieux

Nom	Ville	Jauge	Studios	Activités	Gouvernance	Nb dates du Circuit / an
Buisson	Tourlaville	230/400		Musiques actuelles	Régie directe	23
Autre Lieu	Cherbourg-en-Cotentin	130/250	X	Polyvalence	Associative	0
La Hague	La Hague	250/600		Culture Pluridisciplinaire	Régie directe	1
Les Pieux	Les Pieux	700/1000		Polyvalence	Régie directe	1
Agora	Équeurdrevillais	1800		Polyvalence	Régie directe	1
Halle 901	Saint-Pierre Église	130/250		Culture Pluridisciplinaire	Régie directe	0

L'agence Mazette a durant cette première phase d'étude, entrepris de visiter différents lieux qui sont tous des lieux de diffusion des musiques actuelles réguliers sur le territoire du Cotentin.



## CENTRE CULTUREL DE LA HAGUE

---

Créé en 2015, ce bâtiment spacieux et audacieux accueille une grande salle et plusieurs salles équipées et confortables, dédiées à l'enseignement. L'école de musique municipale, qui compte 272 inscrits, accueille des cours de batterie, de piano, de guitare, de basse, de contrebasse, de tuba, de violon, d'alto, de saxophone et de trombone. Il y a des cours de MAO, 2 ateliers de musiques actuelles, 2 ateliers jazz et 1 atelier impro.

Le lieu est en fait composé de 2 structures qui sont gérées en régie directe. 6 salariés travaillent sur le lieu qui propose entre 15 et 20 événements culturels par an et accueille 2 à 3 résidences par an (*hors champ des musiques actuelles*). Le taux de remplissage oscille entre 51% et 56%. Le lieu est mis à disposition des acteurs associatifs locaux, mais uniquement ceux porteurs de projets culturels. Selon plusieurs avis croisés, le lieu n'a "pas encore trouvé son ancrage". De par son nom, il n'est "pas identifié comme une école". Sa pluridisciplinarité ne rend "pas son projet très lisible" et le bâtiment est "parfois confondu avec un équipement sportif (une piscine notamment)". C'est sans doute d'un point de vue bâtementaire "le plus bel équipement du Cotentin". Il y a un règlement intérieur mais pas de projet artistique clairement écrit. Il existe, et c'est notable, un rapport annuel d'activités. La gestion en régie directe pose des problèmes en termes de réactivité et de souplesse de fonctionnement. Il y a également "des difficultés de coopération avec les associations locales" qui pour certaines ne souhaitent pas venir dans le lieu.

## L'AUTRE LIEU

---

Ce tiers-lieu est situé dans l'espace René Lebas, ancien site de l'hôpital militaire, monument historique exemplaire du patrimoine maritime.

L'histoire de son aménagement complexe fait suite à plusieurs échecs quant à l'usage de ces nombreux bâtiments (notamment l'École de Cinéma pour laquelle de gros travaux avaient été engagés). L'objectif reste une reconversion en un pôle économique et culturel. Pour mener à bien ce projet d'envergure, le Conseil départemental de la Manche a confié à la SHEMA une Convention Publique d'Aménagement sur 25 ans. En 2019, un appel à projet est lancé à destination des associations pour occuper plusieurs bâtiments.

L'association Musiques en herbe, qui organise annuellement le festival les Art'zimutés, remporte cet appel à projet. Elle est choisie pour piloter les bars, les chambres, les plateaux de cinéma P200 et P400 (qui sont des boîtes noires - ERP type L et R) et développer un projet culturel et artistique, qui n'est pas limité aux musiques actuelles.

Au moment de la concrétisation fin 2019, Musiques en herbe s'est vu contraint de créer une seconde association (L'autre lieu). Après une mission d'accompagnement via un DLA pour rapprocher et structurer la coordination courant 2020, et plusieurs mois de collaboration douloureuse, les 2 structures ne parviennent pas à se mettre d'accord. Musiques en herbe est écartée.

Un simple bail lie l'association L'autre Lieu au département. Il n'existe pas de convention ou de mise à disposition. Le "taux d'auto-financement étant de 72%", "l'urgence est à la survie économique du projet" nous confie l'équipe.

Les conditions de mise à disposition des espaces P200 et P400 pour les associations se heurtent à



de multiples problèmes pratiques : refacturation onéreuse des frais ménage, des services de sécurité, pas de parc de matériel technique sur place donc obligation de faire appel à un prestataire.

Malgré l'attachement et l'attrait que représentent les espaces P200 et P400 pour certains acteurs associatifs (en raison de la proximité du centre ville, d'un contexte calme et arboré, de "boîtes noires" techniques facile à habiller), de nombreux interlocuteurs pointent une opportunité manquée pour le secteur des musiques actuelles. Les studios ne sont pratiquement pas loués, et pour cause : un volume immense, pas de matériel sur place, pas de vestiaire, pas de toilettes.

### **L'ESPACE CULTUREL BUISSON**

---

L'Espace culturel Buisson, situé sur la commune déléguée de Tourlaville, est un lieu de spectacle désormais dédié aux musiques actuelles. Il est géré par la commune de Cherbourg-en-Cotentin et accueille également les locaux de l'école de musique AMAC. Il ne dispose pas d'espace restauration dédié. L'espace est néanmoins bien distribué avec des bureaux et des loges. Il offre un espace technique adapté à la jauge. La gestion du bar est confiée à des associations, en fonction des esthétiques musicales.

### **LA HALLE 901**

---

Le lieu a fait l'objet d'une rénovation judicieuse et offre un espace adapté pour des prestations culturelles pensées en proximité. L'équipement est adapté en terme de son pour des accueils musiques actuelles et confiées à des professionnels. La programmation pluridisciplinaire a été confiée à des associations locales et c'est Musik en Saire qui est en charge de la programmation musicale, soit 7 dates par an appelées « Les escales ». Le partenariat fait l'objet d'une convention bipartite entre l'association et la mairie.

### **LES PIEUX**

---

Cet équipement très spacieux (1000 places), fonctionnel et chaleureux situé sur une commune de 3200 habitants est une salle polyvalente en régie directe. Son usage ne fait l'objet d'aucun projet écrit: toutes les associations peuvent y avoir accès sous réserve d'un accord de la régie municipale. Seules 2 personnes sont missionnées pour la gestion quotidienne du lieu dans ses aspects pratiques



et administratifs. Peuvent y être organisés au gré des demandes, un thé dansant, un loto, un mariage, un spectacle de danse irlandaise ou un concert d'Izias. Le Circuit y organise 1 à 2 dates par an. Il y a quelques résidences d'artistes musicaux accueillis de manière très sporadique, sans convention ni prise en charge. Elle est dépourvue de salle de catering et d'espace de convivialité. La mairie des Pieux a délégué, fin 2023 la gestion de la salle à l'agglomération.

## **L'AGORA**

---

L'Agora, Espace Culturel de la commune déléguée d'Equeurdreville-Hainneville est une salle polyvalente modulable mise à disposition des associations et des structures privées (hors particuliers). L'Agora accueille des concerts, lotos, repas, etc. Elle dispose d'une jauge maximum de 750 personnes assises et de 1 800 personnes debout.

Il s'agit donc d'une nouvelle salle polyvalente, en régie directe, sans équipe dédiée qui, contrairement à ce que mentionne son nom, "espace culture", n'est pas dédié aux événements artistiques ou culturels. Malgré de nombreux aménagements, l'acoustique n'offre pas une qualité optimale. Il n'y a pas de salle catering, les loges sont étroites, sans espace de convivialité. Pour accueillir des artistes dits têtes d'affiches, susceptibles de remplir une jauge de 1800 personnes, les modalités d'accueil sont clairement insuffisantes.

Par ailleurs, un épineux problème technique se pose : la scène a été ajoutée postérieurement à la construction du bâtiment et la surface scénique est significativement réduite par un effet de sous-pente. Dans ces conditions, difficile d'imaginer y accueillir des concerts à la scénographie ambitieuse



## 5.4 Chronologie et cartographie affectives

---

### CONTEXTE

Il a été proposé aux participants des 3 entretiens groupés, qui se sont réunis en présentiel à Buisson en décembre, de placer sur une frise leurs dates clés concernant les musiques actuelles dans le Cotentin, que celles-ci soient liées à un événement personnel ou bien à un événement collectif, qu'elles soient le fruit d'une expérience positive ou négative.

Cette chronologie émotionnelle a pour objectif de repérer une temporalité des affects et de voir ce qui a généré un impact mémoriel parmi les propositions « musiques actuelles » du territoire. Cette chronologie, posée sur une feuille commune, était commentée de manière informelle par les participants, de manière à faire ressurgir des perceptions croisées et d'interroger la subjectivité des parties prenantes.

### FAITS MARQUANTS

Voici ce qui a été noté dans les souvenirs collectifs :

Années 1990 :

Femmes dans la ville

MJC Turlaville 1990>2000

Création de l'AMAC

1999 > Début des ArtsZimutés

Charivari Techno concert (1995>2000)

Années 2000 :

Fête de la musique (2006)

Fermeture du Foyer Léo Lagrange (2006)

Fermeture Clipt / Ultrason (2006)

Création de L'épicentre (2006)

Festival Terra Trema (2006> 2011)

Scène ouverte plage verte (2006)

Années 2010 :

Fermeture l'Épicentre 2012

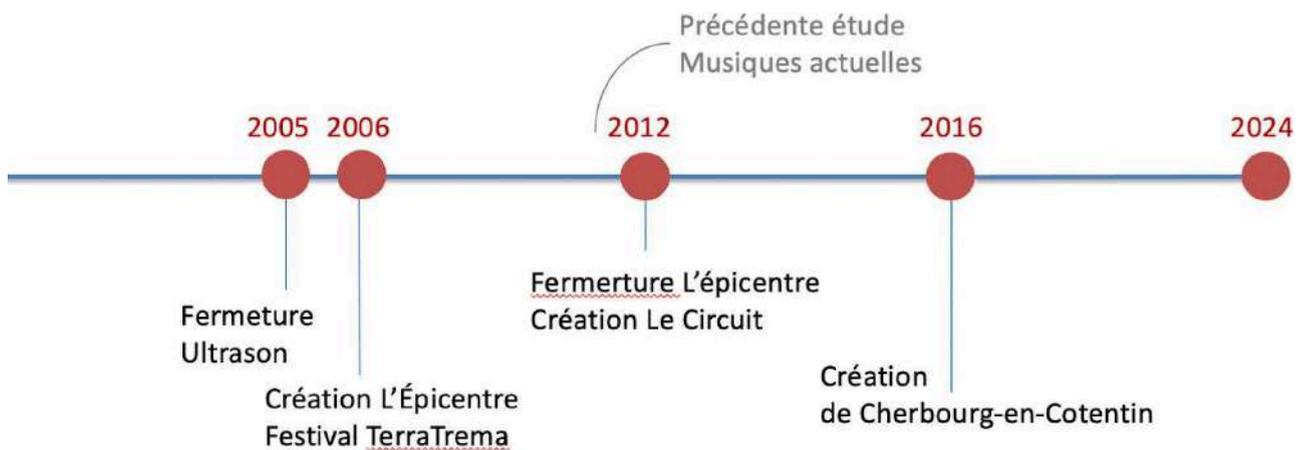
Tremplins Ici Cherbourg (pendant 3 ans seulement)

Fin scène ouverte plage verte (2015)

Année 2020

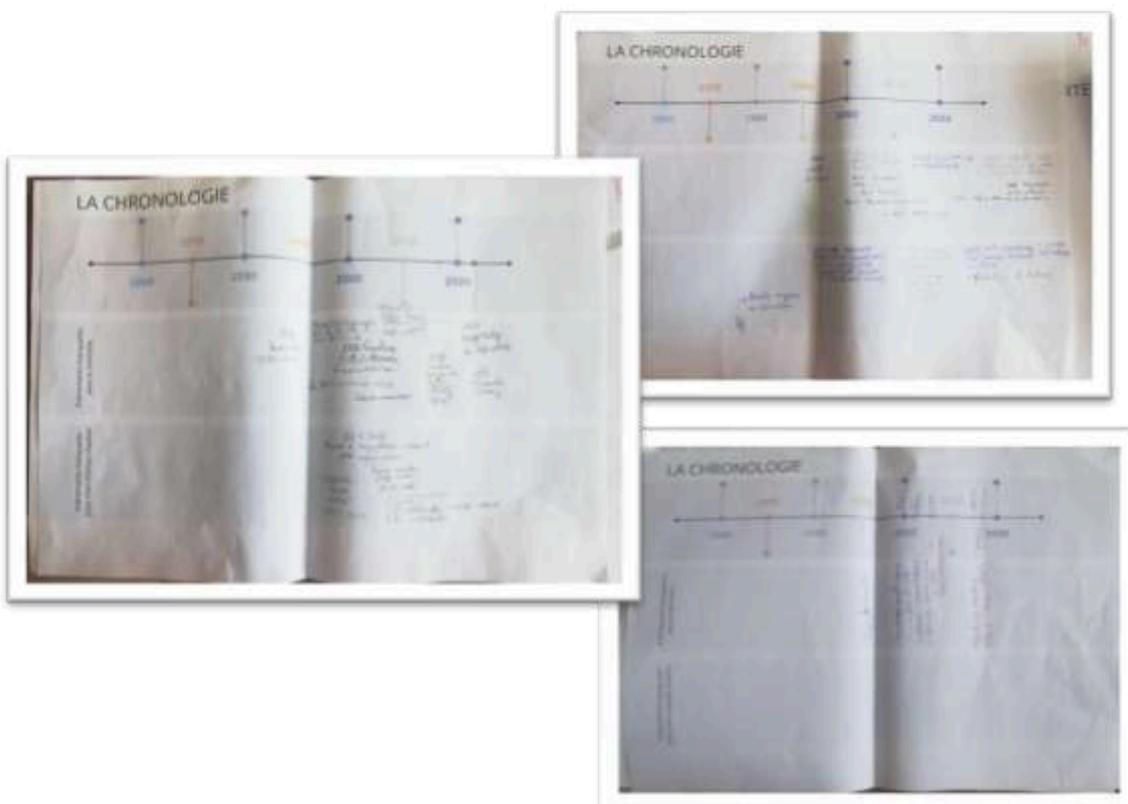
Megaparty au Réaume (2021)





Concernant les souvenirs personnels (passage d'un artiste marquant sur le territoire, prise de poste, participation active à un projet), 85% se situent sur la décennie 2006 > 2016. Les fermetures et l'arrêt de certains tremplins pour les artistes locaux ont été vécus de manière négative. Tout comme la fermeture de l'Épicentre, citée dans les 3 cartes.

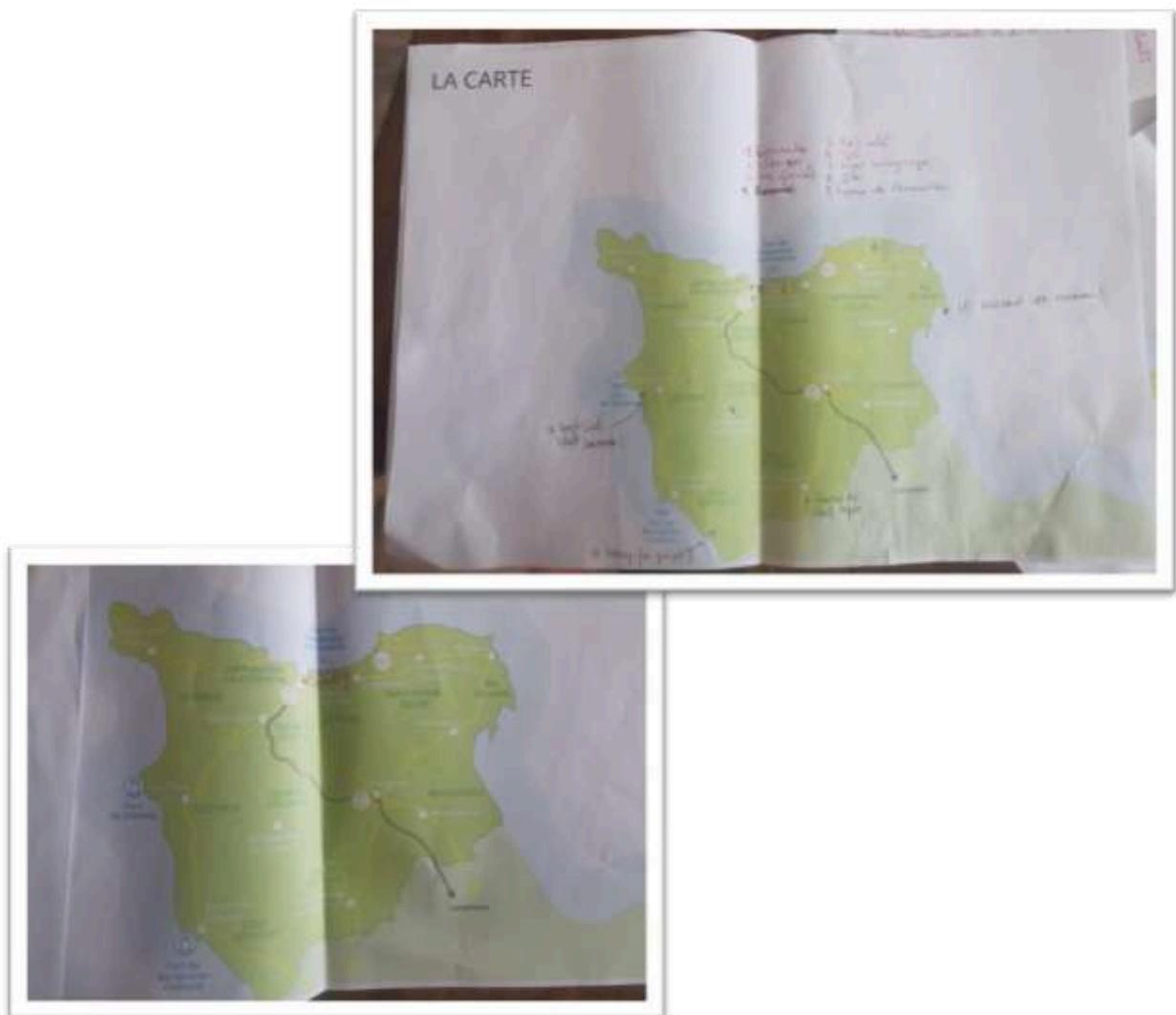
Il est à noter la quasi absence de faits marquants concernant les musiques actuelles sur le territoire du Cotentin depuis 2016 pour les participants aux 3 ateliers. L'ouverture de Buisson en 2012, le lancement du Circuit en 2013, l'inauguration du centre culturel de La Hague en 2015 ont été placés sur la frise en faits « périphériques ».



## CARTOGRAPHIE

Sur le même principe, il a été demandé aux participants des ateliers de placer sur une carte les lieux identifiés pour pratiquer ou écouter des musiques actuelles. Il en découle une typologie clivée entre des lieux à gestion municipale et de petits lieux associatifs ou privés. Si l'on en croit les annotations croisées des quelques 20 participants, les zones situées autour de Beaumont La Hague, autour de Valognes et du Val de Saire sont des espaces quasi vides en matière de lieux de pratique ou de diffusion.

Cherbourg condense bien évidemment la plus forte proposition mais sur l'une des cartes 5 lieux sur 9 (Epicentre, UltraSon, Pop's café, MJC, Foyer Léo Lagrange) situés dans ou en périphérie proche de Cherbourg en Cotentin n'existent plus aujourd'hui. Cela indique qu'ils n'ont pas réellement été remplacés dans la carte affective des participants. Certains lieux pluridisciplinaires et les salles polyvalentes n'ont pas été placés spontanément sur la carte.



## 5.5 Les constats thématiques

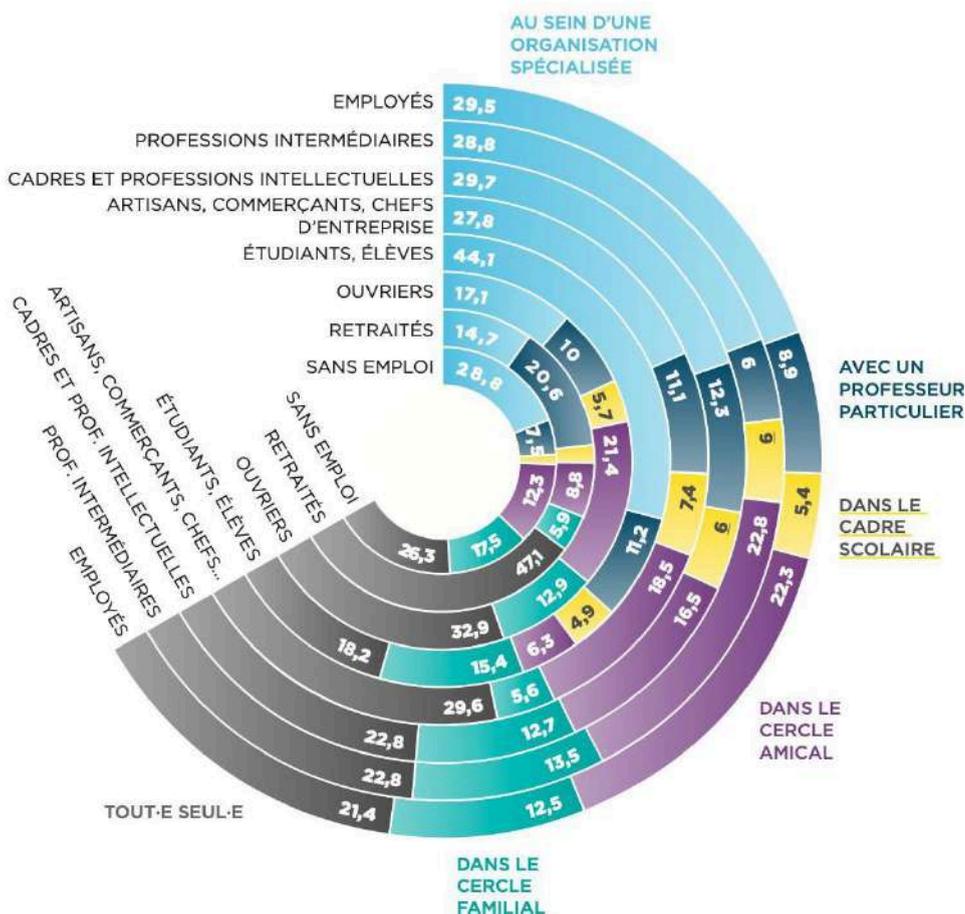
### 5.5.1 LA PRATIQUE DE MUSIQUE

#### L'enseignement musical

Comme précisé ci-avant, la musique est la première pratique artistique des français. « Elle fait écho aux droits fondamentaux de l'homme : toute personne a le droit de participer à la vie culturelle ». L'enquête portée par la Fédélima auprès de 1300 pratiquants, parue en 2020, présente un regard actualisé sur ces pratiques généralement collectives et amateurs.

L'ouvrage dévoile notamment la porosité entre l'apprentissage non formel et formel, « à travers des cadres structurés et pédagogiquement organisés », qui s'articule sur toute une vie. Le graphique ci-après précise bien la diversité des modalités d'apprentissage, et des typologies d'apprenants.

Premier contact avec la pratique instrumentale selon les professions et catégories socioprofessionnelles des musicien-ne-s. Exprimé en %



L'essai « Enseigner les musiques actuelles ? » précise les principaux marqueurs qui singularisent la pratique des musiques actuelles :

- le musicien instrumentiste et la pratique en groupe
- Le rapport à l'autoformation et la diversité des parcours d'apprentissage. Aujourd'hui, la facilité d'accès aux instruments et le soutien du numérique pour découvrir un instrument démultiplient les possibilités de jeu.
- La répétition puis la scène
- La transmission orale, la notation solfégique comme un des multiples outils de notation
- L'enregistrement : du home studio au studio professionnel
- La création : partir d'un répertoire nouveau qu'on écrit et compose.
- Le rapport aux médias et à la notoriété
- L'importance du projet musical : les musiciens se fixent des objectifs à atteindre à travers une histoire personnelle.
- L'adaptation aux évolutions techniques et artistiques

Pour le Cotentin, le diagnostic révèle une offre d'enseignement musical variée et abondante. Un conservatoire et plusieurs écoles municipales dispensent des cours dans la tradition de l'enseignement musical français, avec une entrée sur les nouvelles pratiques, comme par exemple des ateliers de pratique en groupe ou de MAO.

Pour compléter cette offre, le territoire dispose par ailleurs d'une école associative (l'Amac) et de la MJC de Cherbourg qui proposent des contenus spécifiques aux musiques populaires, intégrant la notion de création du répertoire et l'importance de la spontanéité dans l'initiative artistique, deux éléments constitutifs de la pratique des musiques actuelles.

Lors du temps d'échange spécifique aux structures d'enseignement, les participants partagent les pratiques, leurs enjeux à venir. Elles annoncent toutes des taux de remplissage forts, avec une demande toujours grandissante et une difficulté dans le recrutement de personnels adaptés. Leur adaptation progressive aux musiques actuelles semble saine et nécessaire, pour tendre vers une pédagogie dont il est aujourd'hui admis qu'elle est plus adaptée aux musiques actuelles : l'accompagnement des pratiques, plutôt que l'enseignement.

### 5.5.2 LA RÉPÉTITION

Par ailleurs, le manque d'espaces de répétition pour les musiques actuelles était déjà constaté dans la commande du diagnostic. Il s'est confirmé tout le long de la phase d'observation. On recense 54 fois le mot « répét » dans les comptes-rendus d'entretiens, preuve d'un sujet au coeur de la problématique.

Le « Local Croco des Mureaux », premier studio de répétition reconstitué en musée, est marqué des traits de sa génération 80. L'ambiance : « une cuisine musicale assez complexe qui mêle les parfums sonores et les rythmes du blues, du rock [...] et de la chanson libertaire. Cette tanière,



comme une



peau de « croco » porte les traces des rencontres et de l'histoire ordinaire. Son intimité et son intérieur affichent symboles et souvenirs ». Il correspond à son époque et est désormais surpassé au niveau national par une offre publique et privée d'espaces plus technologiques, lumineux, spacieux, sécurisés, et accessibles financièrement. L'étude sur les pratiques collectives en amateur précise d'ailleurs le budget moyen mensuel dédié au local de répétition, de 19,50€.

Les témoignages des personnes entretenues reprennent ces éléments descriptifs dans leur souhait d'aménagement du territoire. On évoque quelles devraient être les caractéristiques des espaces de répétition du territoire :

- un « vrai lieu », comprendre un lieu pensé et destiné à la répétition
- un lieu « salubre »
- un lieu « équipé » (comprendre un système de sonorisation, quelques micros, un parc d'amplis guitare et basse de base, une batterie, un synthé...)
- avec traitement acoustique pour réduire les nuisances sonores à l'intérieur et pour le voisinage
- accessible en transport en commun
- avec des horaires larges pour s'adapter à la diversité des plannings des usagers
- disposant d'espaces de stockage de type box, pour laisser le matériel sur place s'il n'est pas utilisé entre deux répétitions
- disposant d'un espace de convivialité (personne à l'accueil, ressources, bar ...)

### 5.5.3 L'ACCOMPAGNEMENT

Si l'on se réfère aux activités proposées par le panel présenté ci-avant (Cf données 5, 6, 7), on constate qu'au delà de la répétition, toutes les structures proposent en complément des activités d'accompagnement d'artistes et de résidences. En effet, nombreuses sont les structures qui construisent de véritables politiques d'accompagnement des artistes du territoire. La mise à disposition de studios de répétition équipés et d'espaces de convivialité en est un des outils.

Le Collectif Recherche en pédagogie musicale précise que l'accompagnement est « l'acte de se joindre à quelqu'un pour aller où il va, en même temps que lui. Cet acte comprend des notions de mouvement, de secondarité et de solidarité ». Pour le secteur des musiques actuelles, les activités d'accompagnement aident « le musicien dans sa pratique : jouer et définir un projet collectivement, s'exposer devant un public, créer et diffuser ses oeuvres ». Le but ultime de la démarche est l'autonomie de l'accompagné dans le développement de son projet artistique.

De manière plus concrète, l'accompagnement d'artistes se traduit aujourd'hui par une prise en compte globale de la pratique musicale :

- Accompagnement en répétition
- Accompagnement en scène
- Accompagnement en situation d'enregistrement
- Accompagnement à l'environnement économique.



Dans les programmes des structures du panel sus-cité, découlent généralement de ces 4 principaux axes :

- des ateliers d'initiation à la sonorisation, à la mise en scène, à un instrument, à une pratique de chant spécifique
- des coachings scéniques, vocaux
- des résidences de création de spectacle
- des pré-productions avant un passage en studio
- des rencontres avec les acteurs professionnels de la musique
- des conférences de culture générale sur l'histoire de la musique, ses courants, ses esthétiques
- un dispositif de repérage et de mise en valeur des artistes locaux
- des rendez-vous conseil individualisés
- une programmation-diffusion spécifique, type scène ouverte
- une sensibilisation à l'environnement professionnel à travers des modules sur les droits d'auteur, la structuration juridique, la recherche de dates ...
- parfois même des programmes de formation, des partenariats régionaux de diffusion des artistes ...

Lors du temps collectif artistes, il avait été abordé le sentiment d'une « politique d'abandon » en ce qui concerne l'accompagnement d'artistes. Dans les voeux pieux, un besoin de « sortir de l'ombre ». Les plus chevronnés des participants évoquent un besoin en « résidence », avec peu de précision sur le type de résidence ou ses modalités (technique, temporelle, de prise en charge ...). L'emploi du terme masterclass est aussi significatif. D'ordinaire compris comme un temps de démonstration d'un instrumentiste expert et reconnu dans son domaine, sur le territoire du Cotentin il résonne comme la possibilité de rencontrer des guides. Prenons le risque d'y voir un frein à l'inspiration et à la rencontre d'artistes faisant référence.

Encore, lors du World Café, la table concernée par l'accompagnement pose des idées vives, enthousiasmantes, mais aussi très restreintes en comparaison à la liste des possibles.

Il semble que le premier degré de soutien à la pratique musicale, la répétition, soit prioritaire et espéré depuis longtemps. Cette attente aura desséché les imaginaires revendicatifs en matière d'accompagnement d'artistes. Or c'est à travers la multiplicité des parcours et des expériences partagées que s'enrichit le tissu artistique d'une collectivité.

Liens bibliographiques :

Collectif RPM - Mode d'emploi, Damien Tassin, 2005.

Enseigner les musiques actuelles ?, Collectif RPM, 2012



#### 5.5.4 LA FORMATION

Il ne s'agit pas ici de revenir sur l'enseignement musical observé ci-avant. Dans le secteur des musiques actuelles, le champ de la formation est encore en définition. Les métiers qui composent l'écosystème des musiques actuelles sont très peu enseignés sur les bancs d'école. Les parcours professionnels sont souvent le résultat de savoureux mélanges de bénévolat, de stages, de formations continues, d'erreurs d'aiguillage et de beaucoup d'expérience.

Les formations initiales (parcours post-bac) dans le domaine culturel sont généralistes, orientées spectacle vivant ou ICC (industries culturelles et créatives). Les spécificités de fonctionnement des musiques actuelles nécessitent généralement des temps de formation continue en cours de carrière.

Les organismes de formation commencent à couvrir le champ des métiers. On peut citer entre autres :

- Le Centre national de la musique pour l'entrepreneuriat, la production et l'organisation de spectacle, la production d'enregistrements ou l'édition musicale.
- Les formations d'Issoudun (LFI) pour les métiers de régie et production de spectacle
- Le CNFPT pour les métiers de la technique (son, lumière, vidéo ...)
- Illusion & macadam pour les métiers de la tournée et du management
- De nombreux petits organismes de formation (dont ce n'est souvent pas l'activité principale), dispensent des formations courtes, très spécifiques à leur domaine d'activité (management, sécurité, direction artistique, billetterie, réseaux sociaux, distribution...). L'offre de formation en ligne sur ces formats semble aussi se développer, avec toutes les limites que ces solutions présentent.

De plus en plus, les formations transversales abordant les notions d'équité et de développement durable, parfois obligatoires, priment sur la montée en compétence de certaines équipes. On voit aussi apparaître des parcours de mentorat ou de « transfert de compétence ». Ces espaces de transmission sont en adéquation avec les valeurs du secteur, fondé sur un équilibre entre connaissances et expérience.

Toute cette organisation encore mouvante au niveau national, participe au renforcement des compétences spécifiques du secteur musical, essentielles à la dynamique économique d'un territoire. Ce sujet, très peu abordé lors des divers entretiens, est pourtant dissimulé derrière des témoignages évoquant « la fuite des compétences ». Quelques interlocuteurs ont rapporté la déconvenue de voir partir des acteurs forts sur des territoires plus attractifs.

L'empouvoirement du secteur des musiques actuelles pourra passer par une stratégie de déploiement des compétences.



### 5.5.5 LA GOUVERNANCE

La gouvernance est un axe clé de l'étude. Il est en effet très singulier de constater que la totalité des équipements culturels susceptibles d'accueillir les musiques actuelles dans le Cotentin sont en régie directe (à l'exception de l'Autre lieu qui dispose d'une gestion associative).

Lors des entretiens, de nombreux problèmes ont été pointés:

- les compétences dédiées : au sein de la Direction du Spectacle vivant, les personnes qui travaillent sur le Circuit à une programmation de musiques actuelles, travaillent pour 8 d'entre elles également à une programmation de stand-ups ou de théâtres. Le pôle musiques actuelles est "dilué" au sein d'une direction du spectacle vivant qui a des enjeux systémiques plus larges.
- la réactivité : le fonctionnement administratif n'est pas adapté aux prises de décision rapides et simplifiées. Prenons l'exemple des tournées de musiques actuelles, qui ont la particularité de se décider avec une anticipation de 3 à 6 mois : cela impose un fort effet d'opportunité et donc une grande agilité de fonctionnement.
- L'autonomie : les projets de musiques actuelles, qui peuvent être à rayonnement départemental, régional ou national reposent sur un écosystème élargi. Seul un fonctionnement juridique autonome permet d'accueillir, dans les instances gouvernantes, les représentants des différentes parties prenantes. Cette implication sous-tend bien évidemment la possibilité d'un financement partagé et une gestion territoriale concertée.

La question du "partage", sous ces formes les plus concrètes, nous a été rapportée de nombreuses fois dans les entretiens (18 occurrences) : partage des informations, partage des décisions, partage des tâches, partage des responsabilités.

Nous renverrons ici à l'étude rendue publique en 2016, menée par la FEDELIMA associée au Cabinet Baron, Aidenbaum & Associés:

[https://www.fedelima.org/IMG/pdf/etude\\_fedelima\\_epl\\_2018.pdf](https://www.fedelima.org/IMG/pdf/etude_fedelima_epl_2018.pdf)

On y lit que la gouvernance externalisée des lieux et des projets répond aux besoins du secteur d'activités. "Bien évidemment, des liens étroits peuvent exister entre la collectivité et la structure gestionnaire, notamment par la présence de représentants de la collectivité au sein du conseil d'administration de la structure".

### 5.5.6. LA VIE ASSOCIATIVE

La vie associative à l'échelle du Cotentin est composée de gens généreux (qui ont répondu volontiers aux demandes de l'étude), en attente, mobilisés et conscients des enjeux à l'échelle du territoire.

La caractéristique principale des associations de musiques actuelles sur le Cotentin est leur



éparpillement : beaucoup de petites structures, peu de structures avec salarié·e·s,. Plusieurs ne se



sont jamais croisées (comme nous l'avons constaté lors du World Café). Aucune structure n'a de « gros budget », à savoir dépassant le million d'euros. Peu d'acteurs sont identifiés dans un rayonnement plus large que leur territoire de proximité, alors même que le territoire fourmille d'initiatives et de projets. La vie associative est aussi marquée par une difficulté à la coordination et à la concertation. La plupart des événements sont conçus de manière isolée, ce qu'a permis de souligner le world café (forte attente de synchronisation des agendas événementiels).

Du fait de cet isolement, beaucoup déplorent le manque de mutualisation (matérielle, technique). Il est bon de noter que Musik en Saire a fait en ce sens un partenariat fructueux avec Musique en herbe, autour du recrutement mutualisé d'une alternante en communication. Musik en Saire a également porté un dispositif appelé CESAME : Culture entre Saire et Mer, créé avant 2020 qui a associé 24 communes sur les 29 pour participer à la construction d'un « projet artistique et culturel de territoire »

Autre caractéristique forte du tissu associatif : l'épuisement. Le mot « épuisé » est cité 42 fois. Les acteurs associatifs attendent un « changement », un « signal », une « écoute », une « délégation de confiance », qu'on les « laisse faire » parfois. Est revenue à 3 reprises la phrase suivante : « Les bénévoles ne peuvent pas tout porter ». Plusieurs interlocuteurs interrogés pointent une gouvernance publique qui ne leur laisse pas de place et une collectivité qui demande des retours (« besoin de se justifier », « devoir rendre des comptes tout le temps ») et offre un manque de souplesse (« processus administratif de demande de mise à disposition ou de subvention non harmonisés »).

Les associations sont également mal (in)formées : peu d'entre elles par exemple connaissent le contrat de filières et même si Norma a été cité à plusieurs reprises, les interlocuteurs confessent un réel besoin de montées en compétences et d'accompagnement de projet pour accroître leur pérennité.

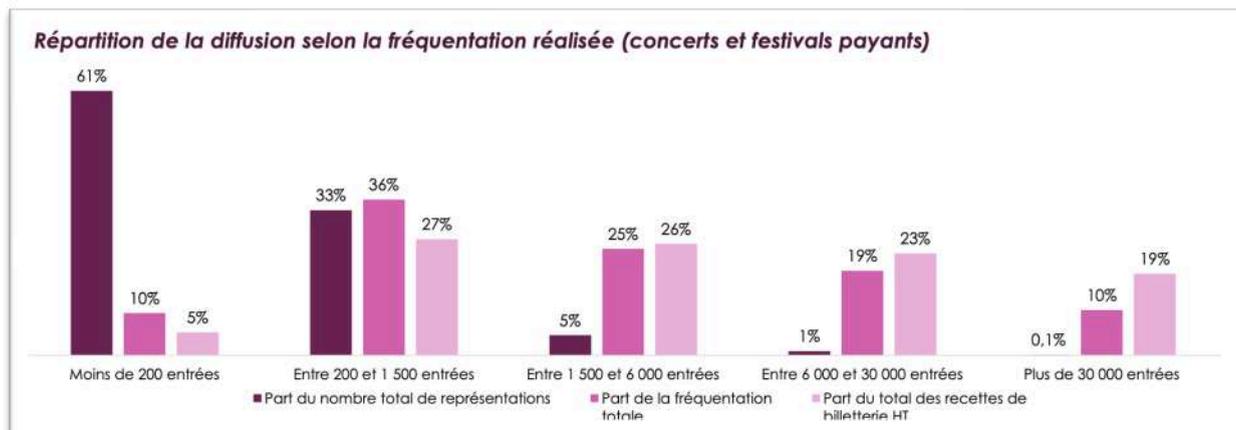
### 5.5.7 LA DIFFUSION

Le centre national de la musique a publié son rapport sur la diffusion de musique en France en 2022. Dans les grandes tendances observées, on observe :

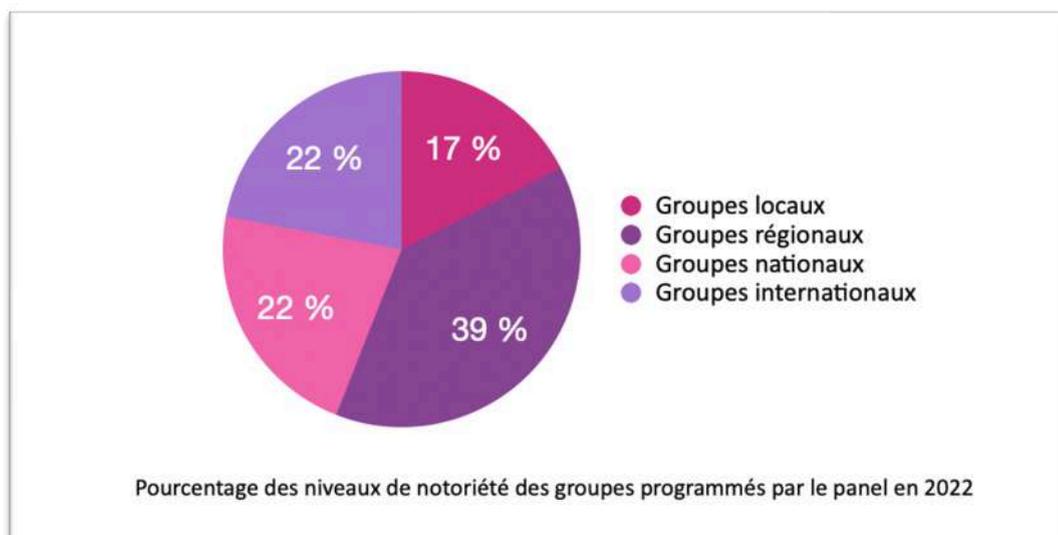
- un retour à la fréquentation pré-covid, avec un chiffre d'affaire de plus d'un milliard d'euros.
- Une fréquentation record des festivals, malgré la tension de plus en plus forte sur leurs modèles économiques.
- Une croissance extrême (+71%) des fréquentations des concerts rap/hip-hop, en miroir des baisses de fréquentation des concerts de jazz, musiques traditionnelles ou chanson.
- Une grande partie de l'offre concentrée sur les « très petits lieux (moins de 200 places), alors que les très grands lieux (6000 places et plus) génèrent plus de la moitié de la billetterie.

Ce phénomène s'explique par d'un côté l'ancrage territorial fort, un public assidu, et une fidélité du public pour les programmations axées émergence et groupes locaux ; d'un autre côté, la programmation de « superstars », capables de remplir des stades avec une billetterie complète en quelques heures, explique cette forte croissance de l'offre.





On peut ajouter à ces données nationales les informations du panel étudié. Il présente une moyenne de 59 dates programmées sur les territoires équivalents (pour un prix moyen de 16€ et environ 20% en entrée gratuite), accueillant plus de 18 000 personnes en 2022. On constate aussi un réel équilibre de programmation entre les artistes locaux, régionaux, nationaux et internationaux déclarés. Le budget moyen alloué à l’achat de spectacles et l’embauche d’artiste est de 272 856€.



Le circuit en 2022 a programmé 26 dates, dont une vingtaine sur la salle Buisson, pour une fréquentation de 8370 personnes. Le budget alloué est de 96 000€/an. Il ressort par ailleurs des entretiens menés la satisfaction d’une grande diversité des esthétiques programmées, exception faite des musiques rap qui, hormis quelques open-mic, restent à la marge.



« J’emmène mon adolescent voir des concerts de rap une à deux fois par an. Il faut compter au moins 1h30 de voiture aller puis retour ».  
« Le rap, ça manque pour les jeunes ».

Les événements connaissent généralement un fort taux de fréquentation. Le Circuit annonce 72% de taux de remplissage, et les témoignages d’organismes associatifs racontent tous une grande facilité à attirer du public, partout dans le Cotentin. Il existe donc une forte réserve de public sur des esthétiques très diverses. Pour autant, l’offre de concerts semble faible, et concentrée sur des artistes nationaux de moyenne jauge, puisque le territoire ne dispose pas d’un petit lieu de diffusion (moins de 200 places), ni de l’offre de diffusion qui en découle, souvent l’espace de mise en valeur des artistes locaux.

Le budget de programmation du Circuit, rapporté au nombre de dates, est faible si l’on se base sur les budgets moyens du panel. De plus, le Cotentin hérite d’une difficulté supplémentaire d’accessibilité pour les artistes en tournée : que ce soit en transports en commun ou en tourbus, il nécessite de prendre en compte le temps de transport supplémentaire pour le producteur de spectacle ; ce qui complexifie généralement les négociations.

Les temps forts de programmation de type festival, complètent l’offre d’une ville, en amenant une couleur plus festive, rassembleuse et événementielle. C’est aussi souvent l’occasion de travailler avec tout le secteur économique du territoire, quand une programmation annuelle va à l’inverse travailler son projet territoriale sur la longueur.

Deux festivals semblent recueillir les faveurs du public en Cotentin : les Art’zimutés et Musikensaire. Avec des jauges raisonnables (respectivement 5000 et 2500 personnes), ils permettent sur un temps donné d’ étoffer l’offre de diffusion musicale. Certains interviewés partagent l’envie d’un événement plus emblématique et fédérateur, sous-entendant « avec plus de monde ». À l’heure du développement durable et de la réduction de leur impact écologique, l’idée d’un plus gros festival ne semble pas faire l’unanimité (Cf World Café), et doit être étudiée avec minutie.

Par ailleurs, la fête de la musique semble être la seule occasion festive pour les groupes amateurs de se produire. C’est pourquoi ce rendez-vous annuel, de plus en plus questionné par beaucoup de groupes partout en France, est pour autant un moment plébiscité lors des temps collectifs de l’étude.

Pour conclure, l’offre de diffusion tente de répondre aux besoins du territoire. Elle mériterait une attention particulière sur :

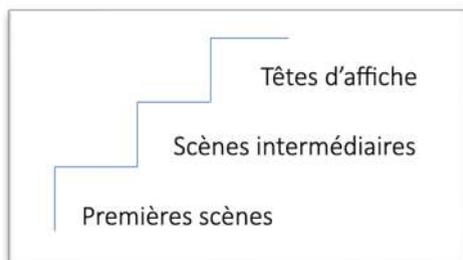
- Les musiques urbaines
- Une économie moins timide et une offre plus conséquente compte tenu du bassin de population
- Des temps forts tenant compte des spécificités du Cotentin



- Une attention particulière à équilibrer l'offre sur tout le territoire (littoral intérieures terres).



Enfin, un rééquilibrage des niveaux de développement des artistes programmés permettrait de mieux répondre aux besoins. Idéalement, et comme présenté dans le panel, la diffusion propose une diversité d'artistes, des moins développés aux plus renommés. En Cotentin, le manque d'un lieu de petite jauge et d'un soutien plus marqué à la scène locale (Cf paragraphe sur l'accompagnement), ne permettent pas de gravir la première marche de l'escalier. S'opère alors un déséquilibre global qui pèse sur tout l'écosystème (développement des projets artistiques, producteurs de spectacle, public).



#### 5.5.8 LA COOPÉRATION

En favorisant l'interconnaissance et les coopérations des acteurs de tous types (public et privé, local et régional), une politique culturelle vive favorise la cohésion de ses membres et développe leur potentiel. Ce présupposé se traduit dans les musiques actuelles, par le maillage des acteurs par différentes entrées :

- Les esthétiques musicales : plusieurs acteurs se retrouvent sous les étendards des musiques électroniques, rock extrême, rap ou musiques du monde
- Les typologies de métiers de la musique : la félin pour les producteurs phonographiques, la CSDEM pour les éditeurs, De concert pour les festivals, BarBars pour les cafés-concert ...
- Les échelles territoriales : à l'instar de Norma, chaque région dispose d'une fédération regroupant tous les acteurs régionaux de la filière.



La France est constituée de réseaux de différentes tailles, structurations et morphologies, qui permettent justement cette connaissance de l'autre et démultiplie les possibilités de coopérer. Au coeur de ce maillage, les collectivités jouent un rôle essentiel en soutenant ces espaces de collaboration à tous les étages. Cette spécificité française se traduit notamment par le soutien financier multiple des collectivités, visible dans le tableau 15 du panel. On constate que les communes et intercommunalités sont les premières financeuses des projets du panel, toujours complétées de financements des autres collectivités.

Ici encore, les spécificités du Cotentin paraissent entraver la fluidité des coopérations : ses frontières étendues du Nord au Sud et sa « quasi-insularité ». Dans les entretiens, quelque soit le type d'entretenu, sont évoquées les difficultés de travailler avec le reste de la région à cause du cloisonnement géographique, le sentiment de devoir se débrouiller seul, d'un territoire replié sur lui-même. Les conséquences sont évidentes :

- Manque de circulation des informations et des compétences
- Entrave à la coopération
- Isolement professionnel et culturel

Les répercussions de cette culture professionnelle se ressentent jusque dans les coopérations à l'intérieur du territoire. Si le Circuit fait figure d'exemple concernant la volonté politique de travailler en « entente communale », le reste du secteur déplore n'avoir aucun espace physique ou symbolique de rassemblement autour des musiques actuelles : des espaces de convivialité, un réseau des acteurs locaux, un espace VIP sur un temps fort, des rencontres professionnelles annuelles ... Ces situations entraînent :

- une méconnaissance de secteur, tant local que régional ou national,
- une fragmentation des initiatives, qui empêche la construction de projets plus solides et d'envergure supérieur
- Une absence de soutiens coordonnés permettant aux projets culturels d'atteindre une taille critique.



### 5.5.9 LES RÊVES

Au cours des 34 entretiens et 4 temps collectifs menés en phase 1 :

- le mot « répét » revient 54 fois.
- Le mot « salle » revient 89 fois

Les rêves évoqués, par ordre de récurrence :

- o Des lieux pour répéter
- o Un lieu de vie associative, musicale
- o Un lieu pour créer, faire des résidences
- o Une plus grande délégation de la puissance publique auprès des acteurs
- o Des collaborations
- o Des salles de diffusion spécifiques et variées, modulables
- o Mise en lumière de la scène locale
- o Une communication globale valorisante pour la dynamique locale
- o Un événement rassembleur type festival
- o Un plus grand choix pour enregistrer
- o Accompagner autant les artistes que leur entourage vers leur professionnalisation
- o Des ressources et temps de formation
- o Une plus grande place donnée aux femmes et minorités de genre



## 6. ATELIERS PARTICIPATIFS

La seconde phase de l'étude a commencé par 2 journées d'ateliers proposées à des personnes ayant déjà participé à l'étude. Le programme initialement prévu dans la candidature de Mazette a été révisé et adapté, pour mieux correspondre aux besoins actualisés suite au rendu de l'état des lieux.

Pour chaque atelier, Mazette a convié un représentant d'une structure musicale voisine, invité à partager des problématiques similaires rencontrées sur son territoire.

### 6.1 Atelier 1, à destination des élus du Cotentin et agents des services

---

Les commanditaires ont invité largement les élus et agents des différentes collectivités territoriales concernées à ce rendez-vous du vendredi 22 mars, de 14h à 17h30 (agglomération du Cotentin, Département de la Manche, région Normandie, Drac Normandie).

Les personnes qui ont pu se rendre disponibles pour cette invitation : Catherine Gentile, Nathalie Dubost, Raphael Rigot, Florence Coudre, Simon Louiset, Baptiste Bitouzé, Véronique Bigot, Gilles Mary (élu culture de Flamanville qui n'avait pas encore été sollicité pour l'étude) et *Louis Fourquemin du réseau Norma*.

Deux thèmes sont abordés :

1- Développer les coopérations territoriales pour les musiques actuelles en Cotentin

Quelles complémentarités avec les autres territoires de la région ? Comment mieux partager les responsabilités et les décisions ? Quelles modalités de partenariat peuvent être pensées sur le plus long terme ?

2- (re)Penser les modalités de gouvernance

Comment recréer du lien avec les acteurs locaux des MA ? Quelles modalités de coopération ?

Quels espaces d'échanges ? Comment répondre rapidement à l'urgence du besoin en studio de répétition ? Quelle structuration du territoire Cotentin à moyen terme ? Quel message politique envoyer ?





L'invité de cet atelier : Yann Bieuzent, directeur de la Smac le 6 par 4 à Laval (53). Il a pu partager l'expérience de Solima portée par sa structure, ainsi que différents points tels que la coopération services publics / secteur associatif. Les échanges et les similarités dans les problématiques portées ont résonné pour les participants.

Sur les modalités de partenariat à long terme, il a été proposé de créer un temps fort pour faire circuler des groupes émergents entre plusieurs lieux de musiques actuelles pour diluer les rivalités de programmation.

Pour recréer du lien avec les acteurs locaux des musiques actuelles, il a été proposé de créer un temps de convivialité pour les acteurs locaux des musiques actuelles et d'organiser également un temps professionnel plus construit avec l'aide du réseau Norma. A été également discuté le fait de créer un espace partagé de discussions au travers d'outils aussi simples qu'une liste de diffusions mails qui permettrait d'échanger.

Pour mettre en œuvre la coopération et trouver des espaces d'échanges, il a été proposé de créer un comité de pilotage du Circuit comportant les communes suivantes Saint-Pierre, Valognes, Bricquebec, Les Pieux, La Hague, Cherbourg-Octeville, Barneville-Carteret, Port-Bail, Flamanville, Barfleur. Chaque commune serait représentée au sein de ce comité par un élu et un référent associatif.

Au cours de l'après-midi, les échanges ont également porté sur la question du « laisser-faire », de simplement « créer les conditions de », s'agissant d'un lieu d'échange ou de diffusion.

Pour répondre rapidement à l'urgence du besoin en studio de répétition, il est question de recenser l'offre bâtiminaire et de réfléchir à l'équipement en backline tout en identifiant les possibles guichets de financement publics pour de telles rénovations ou aménagements.

Enfin, le groupe a également émis la possibilité de réunir les responsables culture des différentes communes pour harmoniser les modalités de demandes et de suivi des subventions afin de favoriser un financement équitable et transparent.



## 6.2 Ateliers 2 et 3, à destination des acteurs culturels du territoire

---

Mazette a souhaité inviter les participants les plus impliqués dans l'étude, à échanger sur les possibles évolutions à apporter sur le territoire, pour un rendez-vous en 2 temps le samedi 23 mars 2024, de 10h à 12h30 puis de 14h à 17h30.

### 6.2.1 Atelier 2

Les personnes qui ont pu se rendre disponibles : Simon Louiset, Baptiste Bitouzé, Benjamin Flambart, Nicolas Picot, Stéphanie Vernet, Florence Coudre.

Le thème de l'atelier :

- Comment dynamiser les coopérations entre acteurs des musiques actuelles sur le Cotentin et à l'échelle régionale ?
- Quels espaces/rendez-vous de coopération ?
- Comment faciliter le travail avec les autres territoires normands ?



Les invités de cet atelier : Nicolas D'Aprigny et Ottilia Sadot, respectivement directeur et chargée des actions culturelles et partenariats institutionnels du Normandy, la Smac de St Lô (50). Leur participation semblait essentielle pour commencer à évoquer une ouverture vers l'extérieur des actions pour la musique du Cotentin.

### 6.2.2 Atelier 3

Les personnes qui ont pu se rendre disponibles : Simon Louiset, Baptiste Bitouzé, Benjamin Flambart, Nicolas Picot, Elise Fernagu, Florence Coudre, Mathieu Metois, Manu Laffeach, Thomas Roquier, Olivier Gosselin, Gilles (association Musikensaire), François-Xavier Jollois, Hugo Blactot.

Le thème de l'atelier :

- Comment dynamiser les coopérations entre acteurs des musiques actuelles sur le Cotentin et à l'échelle régionale ?
- Quels espaces/rendez-vous de coopération ?
- Comment faciliter le travail avec les autres territoires normands ?





L'invité de cet atelier : **Julien Martineau**, directeur de la **Smac Superforma** au Mans (72). Il a partagé les décennies d'activisme associatif auxquelles il a participé pour porter au côté de l'agglomération du Mans, un projet ambitieux pour les musiques actuelles entre différents acteurs aux systèmes juridiques différents.

S'agissant de coopération, plusieurs thématiques transversales ont été abordées durant la journée: l'accompagnement, la diffusion (l'offre de concerts) au sein des festivals et des lieux à l'année, l'action culturelle, la communication.

Pour favoriser les coopérations entre acteurs des musiques actuelles sur le Cotentin et à l'échelle régionale, il a été proposé de co-construire entre acteurs locaux, avec l'appui d'acteurs régionaux ou nationaux un temps fort professionnel articulé autour de témoignages, d'ateliers et de tables rondes.

Pour rentrer dans le détail des rendez-vous de coopération, les représentants du Normandy et les représentants du Circuit ont proposé de participer à des temps communs sur les réseaux, ont évoqué la possibilité de formaliser la collaboration artistique sous forme d'une convention de partenariat autour de l'accompagnement croisé de plusieurs groupes par an, de prendre ponctuellement rendez-vous pour travailler la complémentarité de l'offre concerts, de s'inviter mutuellement sur des jurys... La question des offres jeunes publics, des partages de compétences entre équipes, des circulations de groupes a également ouvert de belles perspectives de coopération.

Concernant l'offre de musiques actuelles dans le Cotentin, les acteurs associatifs encouragés par le témoignage d'une coopération élargie telle que racontée par Julien Martineau, ont proposé de co-construire un cahier des charges pour un lieu de diffusion de petite jauge (pourquoi pas de grande jauge) ainsi que de nouveaux espaces de répétition. Ainsi la dynamique de collaboration impulsée par le Solima trouverait un prolongement naturel et s'ancrerait autour d'une réalisation concrète au bénéfice du plus grand nombre.

Pour coordonner les acteurs des musiques actuelles sur le territoire, et favoriser les échanges, il a été évoqué la possibilité de faire du Rex un lieu ressource d'accueil des associations dédié aux musiques actuelles, même s'il faut en définir les modalités d'accès. L'organisation d'un world café, une fois par an, ainsi que la mise en place assez pragmatique d'un outil de partage d'un calendrier commun de programmation sont également évoqués.

Les acteurs associatifs présents ont évoqué la possibilité de se réunir autour d'un méta-collectif apte à centraliser et à faire circuler les infos, à sonder les besoins en terme de géographie des lieux de répétition et à soutenir le projet d'un lieu de diffusion « première marche ».



## 7. LES PRÉCONISATIONS

Le SOLIMA arrive en réponse aux besoins spécifiques du territoire du Cotentin. Son analyse, à l'échelle de l'agglomération, est en cohérence avec l'identification des besoins. La concertation territoriale ne devra pas s'arrêter à la fin de cette phase. Elle devra idéalement se penser à différents étages, progressivement départemental, régional, national.

Par ailleurs, il nous semble important de souligner l'objectif général :

- **transformer la "culture du lieu" en "culture du lien"**, soit penser en termes de réseaux professionnels et d'interactions plutôt qu'en programme. Le service public pour les musiques actuelles, s'appuie beaucoup sur la dynamique entre toutes les parties prenantes : le tissu associatif, le secteur économique et les politiques des collectivités.

Certaines préconisations seront présentées en deux temps :

- 1- agir à court terme, pour envoyer un message positif et encourageant
- 2- structurer à moyen terme, pour permettre à tout un secteur économique et culturel de se sécuriser pour ensuite innover.

Pour le long terme, misons sur la continuité des concertations pour permettre à tous les acteurs de voir ensemble.

Par ailleurs, trois grands chantiers animent le territoire français :

- l'éducation artistique et culturelle
- la parité dans le secteur
- le développement durable

Ayant constaté lors de l'état des lieux, l'effort considérable à fournir pour obtenir une consolidation des bases du secteur des musiques actuelles, nous faisons le choix de ne pas les évoquer dans les préconisations suivantes. Ces sujets pourront néanmoins être traités en parallèle si nécessaire.

Pour terminer sur ce préambule, précisons que chaque préconisation est une proposition. L'objectif est d'indiquer une direction à prendre. Il incombera aux décisionnaires de faire des choix, prioriser, voire adapter ces préconisations.



## 7.1 Poursuivre et pérenniser le processus de concertation

---

La démarche Solima a permis la mise en place d'espaces et de temps d'échanges entre toutes les parties prenantes. Cette dynamique nouvelle devra être encouragée.

### À COURT TERME

👉 Maintenir des rendez-vous réguliers d'échange et de co-construction entre tous les acteurs.

Exemples :

- déployer un calendrier sur 2 ans de rencontres trimestrielles autour des musiques actuelles thématiques, réunissant une diversité d'acteurs du Cotentin et les partenaires institutionnels.
- Encourager les opportunités de regroupement des acteurs associatifs.

👉 Outiller la coopération des collectivités sur le territoire : plutôt que d'éparpiller les responsabilités sur les villes et l'intercommunalité, centraliser les énergies et les finances au sein d'une structure juridique légère.

### À MOYEN TERME

👉 Accueillir des temps professionnels nationaux pour repositionner le Cotentin sur la carte des échanges

Exemples :

- Accueillir une édition des "Rencontres techniques de la Fédélima".
- Accueillir les rencontres professionnelles annuelles de Norma.

Ces temps forts peuvent aussi permettre la mise en valeur du Cotentin par la diversité de ses équipements, la qualité d'accueil sur tout le territoire.

La coordination de cette mission pourra être confiée à un acteur associatif investi, et pertinent dans la mise en réseau.

Coût estimé : 4 000€/an

**A noter :** Cette concertation pourrait porter rapidement sur la mobilité des publics à l'échelle de l'agglomération, puisque des lieux de concert sont répartis sur l'ensemble du Cotentin. Outre les questions éologiques, cette mobilité encouragée par des transports en commun pourrait lever le frein de la distance vis-à-vis de l'offre « concerts », à l'échelle du territoire.



## 7.2 Sécuriser les emplois et assurer un soutien économique ciblé

---

Le Solima a révélé une intention politique généraliste pour le secteur culturel, à laquelle les musiques actuelles semblent échapper. Proposer des aides spécifiques contournera les difficultés d'accessibilité des aides actuelles pour les porteurs de projets musicaux.

### À COURT TERME

👉 Devenir membre du GIP Cafés-culture et cotiser pour soutenir l'emploi d'artistes dans de petits lieux de diffusion, et par là développer les pratiques culturelles et l'attractivité des territoires.

**Coût estimé : 10 000€/an**

👉 Mettre en place un nouveau dispositif de soutien financier aux associations œuvrant pour les musiques actuelles. Il aura pour but d'aider les premiers emplois, la diversité musicale, les coopérations et les droits culturels, et ainsi de lutter contre la précarité du secteur. Il pourra être construit en complémentarité avec les dispositifs existants au niveau départemental et régional.

**Coût estimé : 40 000€/an pour 6 à 8 projets aidés.**

👉 Mettre en place un dispositif dédié au soutien ponctuel aux projets musicaux, pour soutenir la production de spectacles, d'enregistrements ou de vidéoclips des artistes locaux.

**Coût estimé : 12 000€/an pour 6 à 8 projets aidés.**

### À MOYEN TERME

Évaluer l'impact de ces aides ciblées, pour ensuite ajuster les critères et modalités d'attribution des aides, voire augmenter les enveloppes budgétaires.



## 7.3 Repenser la destination des bâtiments existants

---

Pour diverses raisons évoquées ci-avant, les équipements adaptés aux pratiques musicales et à leur diffusion sont des leviers essentiels, tant pour le développement des activités que pour l'économie du territoire et l'emploi des acteurs. L'objectif global sera de transformer les habitudes de coopération entre les gestionnaires des lieux publics et leurs bénéficiaires, pour impulser les initiatives associatives et privées, plutôt que d'en être opérateurs.

Pour chaque nouvel aménagement technique d'un espace, la priorité pourra être confiée à l'expertise des professionnels techniques du Cotentin.

### À COURT TERME

👉 construire un réseau de plusieurs lieux de répétition (idéalement 4 pour commencer) sur tout le territoire du Cotentin, en partant d'espaces existants *pour* solutionner promptement les besoins de lieux sus-cités.

Descriptif des lieux :

- au moins 25 m<sup>2</sup>
- insonorisé
- disposant d'un parking
- équipés en matériel de sonorisation (sono, amplis, batterie, micros, câble)
- accueil géré par un·e régisseur·se de studios de répétition
- avec des horaires adaptés aux disponibilités des usagers
- en semaine et le samedi pour la pratique amateur et semi-professionnelle, occupation sur des créneaux de quelques heures, entre 17h et minuit idéalement
- en semaine, à la journée pour la pratique professionnelle

On peut imaginer un archipel de studios :

- 1 espace de studios à l'Ouest du territoire ouvert le lundi et le mercredi
- 1 espace de studios à l'Est ou au Sud du territoire ouvert le mardi et le jeudi
- le studio de danse de Buisson, réaffecté en studio de répétition & résidence, ouvert à la répétition autonome en journée, ainsi que les lundi et mardi en soirée (hors soirées de programmation de Buisson)
- 1 second studio sur Cherbourg (ou à l'Est du territoire) ouvert du mercredi au samedi, par ailleurs équipé en matériel de sonorisation classique, et en matériel destiné à la MAO (musique assistée par ordinateur) pour la production de musiques électroniques et de rap.

> Investissements dans des équipements de sonorisation et de backline pour l'exploitation des studios :

Coût estimé : 6 000€ par studio classique (hors aides potentielles, hors travaux)

8 000€ pour le studio avec option MAO

12 000€ pour la transformation du studio de danse.



Un soutien financier devra être alloué à une structure associative pour l'emploi de 2 régisseurs de studios dédiés. Les recettes d'exploitation des studios, confiées à la structure, compléteront le financement de ces 2 postes.

Un logiciel de gestion des studios à cette échelle sera nécessaire, avec la particularité d'une offre multi-site.

**Coût estimé : 36 000€/an pour la participation à 2 postes  
1500€/an pour le logiciel.**

👉 Mettre à disposition un espace d'accueil et de travail pour les associations. Telle une Maison des musiques actuelles, ce lieu leur permettra de se réunir (réseau informel local des musiques actuelles), de travailler et accueillir des salariés (esprit coworking), d'accueillir des ateliers et formations, d'organiser des temps de rencontre et de convivialité. Il pourra être équipé de manière modulaire. Sa gestion pourra être confiée à une ou plusieurs associations qui en gèreront l'exploitation.

Le Rex, bâtiment inexploité à proximité de Buisson, semble être un espace plébiscité par plusieurs acteurs associatifs.

**Coût estimé : frais d'entretien de l'espace (hors travaux), fluides.**

👉 Conforter Buisson en tant qu'équipement public dédié à la programmation "découverte" pour les musiques actuelles du Cotentin. Le Circuit a déjà permis d'identifier Buisson, comme un lieu apprécié pour les concerts de moyenne jauge. Cette destination récente uniquement pour les musiques actuelles, est à confirmer pour que progressivement, Buisson devienne l'endroit où l'on découvre des artistes régionaux et nationaux.

👉 En attendant une solution plus pérenne, transformer l'actuel studio de danse de Buisson en studio de répétition. Il pourrait également se transformer en salle « première marche », à l'occasion d'une vingtaine de dates de concerts par an. En concertation entre l'équipe de Buisson et les candidats, toutes les associations œuvrant dans la production de concerts pourraient ainsi s'expérimenter dans des conditions favorables, et mettre en avant la scène locale sur une petite jauge de moins de 150 personnes.

**Coût estimé : frais de ménage et d'entretien de l'espace, fluides.**

## À MOYEN TERME

👉 Consolider l'offre de répétition avec la transformation d'espaces disponibles en 4 studios de répétition & enregistrement, avec un espace d'accueil et de convivialité. Une fois encore, les entretenus rencontrés lors du Solima nous confirment que l'aménagement du Rex pourrait être une solution satisfaisante.



**Coût estimé : selon le projet d'aménagement.**



👉 Permettre la production de « petits concerts » en centre-ville, en aménageant un lieu « première marche » de diffusion de petite jauge (environ 150 places) en centre-ville. Si dans l’imaginaire collectif, l’Autre lieu semble une bonne solution de par sa capacité d’accueil et sa proximité avec le centre-ville, son équipement technique et les modalités de gestion actuelles ne permettent pas aux acteurs de se projeter sereinement dans cet espace. Nous recommandons en l’état de penser un nouvel espace neutre.

À l’inverse, l’ancien cinéma inoccupé, l’Omnia, au cœur du quartier nocturne, pourrait être une localisation très appréciée pour un pôle musical. Il pourrait contenir un espace d’accueil et de convivialité, une salle « *première marche* » de 150 places - voire une salle à jauge modulaire dont la jauge pourrait s’adapter de 100 à 300 places, et recevoir les 4 studios de répétition suggérés ci-avant dans un autre espace.

Ce type d’espaces “petite jauge”, essentiel pour la dynamique globale, a souvent beaucoup de difficultés à trouver un équilibre économique. Il ne pourra être exploité par les associations locales, qu’en binôme avec une des préconisations ci-avant, le “nouveau dispositif de soutien financier aux associations musiques actuelles”. Sinon, il faudra envisager un soutien spécifique sur l’exploitation de cet espace.

On peut enfin envisager l’accueil d’une partie des activités des classes “musiques actuelles” des conservatoires du Cotentin. Nous alertons cependant sur l’importance que cette mission n’empiète pas sur l’activité principale de diffusion de l’espace. Cette réflexion pourra être accompagnée de la dernière préconisation de ce rapport : le “cycle d’expérimentation enseignement des musiques actuelles et tissu associatif”

**Coût estimé : selon le projet d’aménagement.**

👉 Pour permettre aux producteurs locaux de se développer en produisant des concerts d’envergure tout au long de l’année, et ainsi toucher un plus large public demandeur de concerts “grand public”, le secteur aura besoin d’un espace adapté aux concerts de grande capacité, identifié comme lieu de concert. La transformation technique de l’Agora semble être une solution convenable et raisonnable à moyen terme. Cet aménagement permettra de dédier une trentaine de dates par an à l’accueil d’artistes d’envergure, et ainsi renforcer les activités des producteurs locaux (associatifs ou non). Le calendrier des disponibilités pourra être fait en concertation entre les producteurs de concerts et le service spectacle vivant du gestionnaire de l’Agora.

**Coût estimé : pour l’aménagement, selon le projet d’aménagement**



## 7.4 Ressources sectorielles et compétences

---

Le territoire a jusqu'alors été peu propice au déploiement de compétences diversifiées. Or pour une économie verdoyante, le secteur des musiques actuelles nécessite une diversité de profils et de compétences sur les différentes typologies de métiers : production de spectacles, production phonographique, édition musicale, communication culturelle, gestion d'entreprises culturelles ...

👉 Développer les capacités d'entrepreneuriat musical en initiant un programme d'une quinzaine de journées de formation à destination de toutes les parties prenantes (artistes, bénévoles professionnels, élus ...). Les thèmes à aborder pourront par exemple être :

- comprendre le secteur des musiques actuelles
- monter une structure privée dans l'industrie de la musique
- la communication numérique
- les partenariats privés ...

Coût estimé : 4 000€ pour l'ingénierie de formation  
(*conception sur-mesure du parcours pédagogique*)  
15 000€ pour les formations

👉 Soutenir le conseil et l'accompagnement du secteur et des porteurs de projet musicaux par l'embauche de personnel compétent au sein d'associations locales. Nous avons identifié 2 types de missions qui nécessiteraient d'être renforcés :

- la fonction de ressource et d'accompagnement artistique : conseiller les artistes et le secteur professionnel, effectuer la veille professionnelle, collecter et partager l'information, proposer des temps d'information collectifs, aider au montage de projet ...
- la fonction de coordination territoriale : manager et gérer le réseau des studios de répétition, animer la concertation territoriale, être l'interface entre les gestionnaires des lieux et le secteur associatif pour l'exploitation des lieux de diffusion mis à disposition (petite jauge et grande jauge), conseiller sur les évolutions sectorielles pour l'évolution des politiques publiques en la matière, renforcer les partenariats avec les autres territoires ...

Ces missions pourront évoluer dans le temps avec l'évolution générale du secteur.

Coût estimé : 55 000€/an pour le financement annuel de 1,5 ETP.

👉 Innover en faveur de l'enseignement et l'accompagnement des musiques actuelles en proposant **un cycle d'expérimentation de 2 ans, co-construit entre les écoles de musique, les conservatoires et le milieu associatif**. Proposer des activités hors du champ de l'enseignement traditionnel d'un instrument : ateliers sur l'environnement professionnel, semaines d'initiations, rencontres avec des professionnels et démonstrations/masterclass ...

Coût estimé : 4 000€



## 7.5 Communication et visibilité

---

👉 Réaliser un état des lieux des outils de communication existants pour le secteur des musiques actuelles. Penser une stratégie de communication à l'échelle du Cotentin de façon collective, en s'appuyant sur les outils numériques accessibles et peu coûteux.

Coût estimé : 5 000€ pour l'état des lieux et la coordination de temps de co-construction.



## Récapitulatif des préconisations

👉 maintenir des rendez-vous réguliers d'échange et de co-construction entre tous les acteurs.

👉 Outiller la coopération des collectivités sur le territoire

👉 Accueillir des temps professionnels nationaux

---

👉 Devenir membre du GIP Cafés-culture

👉 un nouveau dispositif de soutien financier aux associations

👉 un dispositif dédié au soutien ponctuel aux projets musicaux

---

👉 un réseau de plusieurs lieux de répétition sur tout le Cotentin

👉 Un espace d'accueil et de travail pour les associations

👉 Conforter Buisson, lieu dédié à la programmation "découverte"

👉 Le studio de danse de Buisson comme lieu petite jauge temporaire

👉 la transformation d'espaces en 4 studios de répétition & enregistrement

👉 La création d'un lieu de diffusion de petite jauge

👉 La transformation technique de l'Agora pour une grande jauge

---

👉 Un programme de montée en compétences par la formation

👉 Soutenir le conseil et l'accompagnement du secteur par le soutien à l'embauche de 2 personnes ressource + coordination

👉 Le cycle d'expérimentation enseignement des musiques actuelles et tissu associatif

---

👉 L'état des lieux des outils de communication existants



## Récapitulatif des moyens financiers exprimés

	Coût unitaire	Coût annuel
Animation de la concertation territoriale		4 000€/an
Devenir membre du GIP Cafés-culture		10 000€/an
Soutien aux associations employeuses		40 000€/an
Soutien aux projets musicaux		12 000€/an
Équipement de studios de répétition	12 000€	
Équipement de studios de répétition MAO	8 000€	
Équipement du studio de danse en espace de répétition/petite diffusion	12 000€	
Soutien à l'embauche de 2 régisseurs de studios		36 000€/an
Logiciel de gestion des espaces de répétition		1500€/an
Aménagement de 2 nouveaux espaces de répétition	selon projet	
Aménagement de 1 nouvel espace de diffusion	selon projet	
Aménagement de l'Agora	selon projet	
Programme de formation sur 2 ans	19 000€	
Soutien à l'embauche d'un/une conseilleré ressource		20 000€/an
Soutien à l'embauche d'un/une coordinateur territorial		35 000€/an
Cycle d'expérimentation écoles / secteur professionnel	4 000€	
Plan de communication	5 000€	

Le coût total estimé des moyens financiers nécessaires pour engager toutes les préconisations est

- un investissement de 60 000€, hors rénovations et aménagements bâtimentaires,
- un budget de soutien annuel de 172 000€



## 8. ANNEXES

### REVUE DE PRESSE

PM 23/01/2024

**CULTURE.** Le diagnostic sur les musiques actuelles dans le Cotentin a franchi une nouvelle étape samedi avec le « world café »

## « Le but est d'imaginer à quoi ressemblerait la situation idéale »

### INTERVIEW

Céline Rousseau  
Co-dirigeante de l'agence  
Mazette ! avec  
Clotilde Bernier

Pouvez-vous nous présenter Mazette ! et sa mission ?  
Nous sommes une agence basée à Nîmes et nous travaillons dans l'accompagnement d'artistes, de collectifs, de structures culturelles et d'entreprises. Les objectifs sont d'identifier les pistes d'amélioration ou de développement, puis d'établir une stratégie adaptée pour accompagner les changements à mettre en œuvre. Nous apportons un regard neuf, bienveillant et créatif sur une problématique. Notre agence a été choisie par la Ville de Cherbourg afin d'organiser le Solima.

#### Comment faites-vous ?

La mise en œuvre d'un Schéma d'orientation et de développement des musiques actuelles (Solima) est détaillée sur le site du ministère de la culture. Il s'agit en premier lieu d'établir un diagnostic de territoire sur les musiques actuelles dans le Cotentin. Depuis novembre, nous avons réalisé 70 entretiens individuels ou collectifs sur un objectif de 50, donc nous sommes ravies. Nous avons interrogé des musiciens, techniciens, élus, intermittents du spectacle, programmeurs, employés de lieux culturels et/ou d'enseignement, acteurs associatifs, etc.

Quels sont vos constats après cette première étape ?



→ Une soixantaine de personnes ont participé au « world café » à l'espace Buisson, dans une démarche de co-construction d'un projet.

Déjà, le grand nombre de participants prouve qu'il y a un vrai sujet, qu'il y a des manques pour que les musiques actuelles se développent. Un gros défaut, repéré et partagé par tous les acteurs, c'est le manque de lieux de répétition. Mais également le manque de lieux « première marche », par exemple les cafés-concerts d'une jauge d'environ 50 à 100 personnes, qui permettraient à tous d'apprendre et de prendre de l'expérience dans leurs diverses vocations : programmeur, musicien, chanteur, technicien son et lumières, etc.

On nous a assuré qu'il y avait moins d'endroits où jouer, des

bars qui programmaient des concerts ont fermé. De manière plus globale, il n'y a pas de politique d'accompagnement des artistes, ou alors c'est très ponctuel, pour développer leurs projets voire les emmener vers la professionnalisation. Il n'y a pas de structuration forte par rapport à d'autres disciplines artistiques. Il y a donc énormément d'attente de changement, à plusieurs niveaux. Pour que ça bouge.

La 2<sup>e</sup> étape, c'est ce « world café » organisé samedi : comment fonctionne cette démarche originale ?

La grande majorité des gens

présents se sont inscrits et on leur avait signifié de bloquer tout leur après-midi. Une soixantaine de participants, c'est super, et on n'avait encore pas rencontré la moitié d'entre eux. Pour les faire réfléchir, notre question centrale c'était : *Nous sommes en 2030 et tout va bien pour les musiques actuelles dans le Cotentin, comment ça se passe ? Afin de les placer dans une logique positive et de libérer les imaginaires.*

Il y a cinq tables avec chacune une thématique : la communication, l'accompagnement dans la création, la coopération entre tous les acteurs, les lieux de diffusion et

de pratique, et comment on pratique dans le Cotentin et où ? Les participants restent 20 minutes par table avant de se diriger vers une nouvelle table. Une seule personne - un scribe - a été choisie pour rester à la première table et faire le lien entre les différents

groupes, écrire sur la grande feuille le résumé des idées, où il peut y avoir également des schémas, des dessins... Au dernier tour, alors que tout le monde doit revenir à sa table initiale, c'est elle qui fait une synthèse de 5 minutes au micro de tout ce qui a été évoqué. On va également récolter les cinq grandes feuilles.

#### Comment va se dérouler la suite de ce Solima ?

Cette journée est un apport important pour nous, pour savoir quelles sont les attentes de tout cet écosystème, et il peut y avoir des solutions lumineuses qui apparaissent. Le but n'est pas de pointer les problèmes mais d'imaginer à quoi ressemblerait la situation idéale. Nous allons analyser tout ça jusqu'en février-mars, et après l'utopie, nous allons passer à la réalité. Là encore en travaillant de manière collective et coopérative : comment mettre les projets en place, en prenant en compte les contraintes, qu'elles soient budgétaires, humaines... Tout ne se fera pas en un jour, mais nous avons la volonté de franchir une première étape rapidement.

Propos recueillis  
par Nicolas LEPEON



→ Céline Rousseau (à droite) et Clotilde Bernier, de l'agence Mazette.

### « La preuve d'un vrai intérêt »

UNE FOIS n'est pas coutume, il n'y avait pas de musiciens sur la scène de l'espace culturel Buisson de Tourlaville, samedi après-midi, mais un écran géant affichant un compte à rebours. Lumières tamisées, on n'est pas là pour se regarder mais pour s'écouter, échanger, argumenter et... imaginer. « Cela me fait vraiment plaisir de voir autant de monde, c'est la preuve d'un vrai intérêt sur ce sujet, commente Catherine Gentile, maire-adjointe de Cherbourg-en-Cotentin en charge de la culture. Mazette me fera un compte-rendu, ce sont deux personnes très investies et compétentes, j'aime beaucoup leur façon de procé-

der. Le world café permet à tout le monde de participer, et c'est justement notre objectif : la co-construction, avec des partenaires de tous horizons, d'un projet pour développer les musiques actuelles dans le Cotentin. Chacun va apporter sa pierre à l'édifice. La Ville a lancé ce diagnostic, après il faudra poursuivre ce travail avec l'Agglomération du Cotentin : comment travailler avec les différentes salles, comment améliorer les moyens de transport pour s'y rendre... Et puis aller au charbon pour obtenir des financements. » Le dossier s'est ouvert en novembre, les prochains mois s'annoncent décisifs.

N. L.



PM 20/03/2024

**MUSIQUE.** Avec l'association Norma

## Les acteurs des musiques actuelles se fédèrent

NORMA, acronyme pour Normandie musiques actuelles, est une association regroupant plus de 100 membres dans la région, dont la Ville de Cherbourg est adhérente.

Mardi 12 mars, une réunion était organisée à l'espace culturel Buisson de Tourlaville pour permettre de fédérer l'ensemble des acteurs des musiques actuelles de la Manche, incluant artistes, salles de concert et festivals, dans le but de favoriser les rencontres et les collaborations entre eux.

Dotée de 435 000 € de budget, Norma s'engage à soutenir la vitalité des musiques actuelles sur le territoire, comme en témoigne l'organisation d'événements tels qu'une journée dédiée au jeune public prévue le 7 mai à Coutances.

Cette rencontre a notamment permis à la Ville de Cherbourg-

en-Cotentin de présenter les avancées de l'étude Solima, lancée en janvier dans le Cotentin. Jusqu'à présent, 93 personnes ont été interrogées, mettant en lumière certaines lacunes, telles que le manque de studios, de lieux de vie pour les acteurs des musiques actuelles, ainsi que l'absence d'une salle de « première marche » pour les artistes débutants.

Des constats qui seront approfondis lors de cinq ateliers, aboutissant à une présentation finale du diagnostic et d'un projet le 28 juin prochain.

Les problématiques exposées par Solima ont trouvé un écho chez les acteurs présents lors de cette réunion, qui ont notamment appuyé sur le manque de structures pour soutenir et aiguiller les artistes.

E. R.



**DIAGNOSTIC  
DES  
MUSIQUES  
ACTUELLES  
EN  
COTENTIN**

Une initiative qui réunit de nombreux partenaires :

**HERBOURG**  
en Cotentin

**LE CIRCUIT** SCÈNES DES MUSIQUES ACTUELLES EN COTENTIN

**LES PIEUX** **la Hague**

**LA MANCHE**  
LE DÉPARTEMENT

Normandie  
Musiques  
Actuelles  
- NORMA -

**FEDELIMEL**  
Fédération des Usages de l'Édition Musicale

**mazette!**

**QUEL  
TERRITOIRE  
POUR LES  
MUSIQUES ?**

Pour contribuer ou avoir des infos, c'est par ici →



[www.lecircuit.fr](http://www.lecircuit.fr)



## COMMENTAIRES LAISSÉS VIA LE QUESTIONNAIRE EN LIGNE

---

- Accompagnement pratiques amateurs + accessibles
- Ancien cherbourgeois ayant fréquenté la scène rock du Kraken, de l'épicentre, j'attends que la mairie protège plus ces lieux de concerts, ou en tout les embête moins sur les nuisances sonores.
- Aarer plus de professionnels de la musique
- Avoir enfin une vraie salle de concert à Cherbourg
- Avoir une programmation dense destinée à tous les publics
- Je suis musicien amateur depuis de nombreuses années et ai eu l'occasion de répéter avec mon ancien groupe dans des salles de répétition sur Elbeuf (EMIJ) et Rouen (le 106, le Kalife). Je me demandais si de telles structures (location de salle de répétition sur des créneaux horaires) existe sur Cherbourg ou ses environs. Je suis très intéressé par votre démarche de concertation. Bonne journée.
- musicien engagé dans plusieurs orchestres (Harmonie de Cherbourg, bigband jazz du conservatoire) et formations dans le CotenFn, je suis étonnée du manque d'espaces de répétition adaptés à la pratique orchestrale alors que cela a été pensé et développé dans d'autres communes hors département, parfois même des communes plus petites que Cherbourg.
- Ce serait bien d'avoir des vraies salles sur Cherbourg pour développer un peu mieux le concept. Construction d'une vraie salle de concert ou "institutionnaliser le p400 de l'autre lieu
- Développer les concerts avec des premières parties locales, créer un espace de rencontres de musiciens (avec salles de répétition, espace détente et petite salle de 200 places maxi pour des concerts très réguliers)
- Développer les musiques actuelles par le nombre d'événements et la qualité
- elle se développe, on a une super scène rock/blues/hard rock et une scène RAP/hip hop qui pointe le bout de son nez. En parlant de RAP, faudrait moFver les gens à s'y intéresser un peu plus. La scène Jazz est pas terrible :/ (mais tant mieux, on s'emmerde avec le jazz). Le POST COVID c'est génial, il y avait pas autant d'activités musicales avant il faut continuer
- En plus de 30 ans, nombre d'associations, de collectifs et d'individus se sont débattus pour faire émerger et exister des projets de diffusion et de création musicale sur le territoire. Tous ces projets, qu'ils fussent modestes ou ambiFeux se virent opposer l'indifférence et parfois même le mépris des collectivités locales. Après la mort de chacun d'entre eux, s'en est suivi de longues périodes de vide, générant un sentiment de frustraFon et de gâchis. Il est désormais plus que temps que ceNe ville, la "4ème de Normandie" considère enfin la musique sous toutes ses formes, qu'elle soit classique, actuelle, savante ou en devenir à sa juste place et qu'elle respecte ses publics. Ce SOLIMA est sans doute l'ulltime occasion pour cette agglomération de valoriser les talents et les énergies passées, de mobiliser ceux et celles à venir autour un projet coconstruit, cohérent ambitieux et pérenne.
- Plus d'équité
- Étant photographe de concert, je suis déçu par l'offre proposée sur Cherbourg en Cotentin même si je vois une amélioration ces derniers mois. Cette recherche est intéressante mais ce qui est plus intéressant encore est le but de cette démarche. Les solutions sont nombreuses surtout dans une ville comme Cherbourg.



- Faire en sorte que les petits groupes puissent se produire plus souvent sur des grandes scènes afin de faire en sorte qu'ils puissent se faire connaître eux et leurs musiques auprès d'un large public
- Il n'est pas simple pour un nouveau groupe de se frayer un chemin, de trouver des dates pour se produire (bars, restaurants, événements, etc.). Il manque certainement de petites scènes ouvertes pour ce faire.
- Il y a un manque de « gros » artistes pour une ville comme Cherbourg qui pourrait se permettre d'avoir des artistes plus nationaux que régionaux.
- Investir pour un équipement son et scène des P200 et P400
- J'aime beaucoup la musique sous toutes ses formes, ses styles et sa richesse et je trouve donc dommage d'utiliser ce terme de musiques actuelles qui me semble très réducteur et ne reflétant pas la diversité des propositions existantes à Cherbourg.
- Je souhaiterais plus d'accompagnement pour les jeunes groupes.
- Je suis très satisfait de la programmation annuelle qui me permet de voir des groupes que j'apprécie et de faire de belles découvertes.
- En tant que musicien, je pense que le soutien aux groupes locaux pourrait être accentué.
- Les difficultés rencontrées par le tissu associatif dans l'organisation d'événements musicaux, le manque de lieu adapté ouvert aux associations programmatrices de concerts.
- Manque d'une salle de concert petite capacité à la main des associations Manque de locaux de répétition adapté  
Mettre plus en avant les possibilités d'accompagnement
- Manque de structures/d'espaces dédiés, manque de ressources allouées.
- Merci de faire vivre et de promouvoir la culture sur notre territoire. En tant que musicien, je profite pleinement des diverses manifestations de musiques actuelles comme spectateur, et espère un jour pouvoir faire profiter mon groupe d'un de ces événements du côté des artistes !
- On a besoin de locaux de répétition à bas prix.  
Plus d'ouverture/confiance des lieux aux associations et groupes  
Plus de communication - Plus de budget pour faire venir des têtes d'affiche !
- Que l'offre est plutôt pauvre, et que la fausse bonne idée d'utiliser les salles existantes empêche une vraie démarche de programmation (comme l'Ecran Sonique ou le BBC pour exemples), une fidélisation du public, et surtout d'avoir une salle de concert digne de ce nom, avec une jauge qui correspond à ce que l'on peut attendre de la taille du territoire...
- quelle dynamique est prévue avec les super outils de l'autre lieu (P200, P400 par ex) adaptés à des jauges raisonnables et suffisantes (je suis en répétition tout le samedi 20 janvier, sinon je serai venu)
- Une scène qui évolue depuis quelques années et propose de nouvelles choses. Une salle de plus grande ampleur serait tout de même un plus.





mazette!

23 rue Richelieu

30 000 Nîmes

[jeuxcontacter@mazette.art](mailto:jeuxcontacter@mazette.art)

TVA FR50879287779

APE 70.22Z

RCS NIMES 879 287 779